



Votre partenaire en fertilisation



2012 RAPPORT ANNUEL



Sommaire

Déclaration du management	4
Administration et contrôle	4
au 31 décembre 2012	
Message du Président	5
Rapport de gestion consolidé du Groupe Rosier	7
Action & chiffres clés	25
Etats financiers consolidés	29
au 31 décembre 2012	
Rapport du commissaire	71
Comptes annuels abrégés de Rosier SA	73
Informations générales	75

Déclaration du management

Je soussigné Daniel Richir, Administrateur délégué - Directeur général, atteste, au nom et pour le compte de la Société, qu'à ma connaissance :

- a) Les états financiers consolidés, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adoptées dans l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation.
- b) Le rapport de gestion sur les comptes consolidés contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Daniel Richir



Administration et contrôle au 31 décembre 2012

Conseil d'administration

Francis Raatz, Président du Conseil d'administration
Daniel Richir, Administrateur délégué
Nathalie Brunelle, Administrateur
Michel-Armand Bonnet, Administrateur
Nicolas David, Administrateur
Robert-J.F. Semoulin, Administrateur
Thierry Kuter, Administrateur
Laurent Verhelst, Administrateur

Présidents honoraires

James Maudet
Jean-Louis Besson
Daniel Grasset

Commissaire

KPMG - Réviseurs d'entreprises
représentée par Benoit Van Roost

Message du Président

L'année 2012 a été marquée au plan mondial par une croissance inférieure aux prévisions avec une situation difficile sur le continent Européen, confirmant ainsi la prudence que nous avions exprimée dès le début de l'année.

L'industrie des fertilisants a été impactée par ce climat général malgré la bonne tenue du niveau de prix des productions végétales. La croissance mondiale de la consommation de fertilisants a été limitée à environ 0,3 %, niveau inférieur aux prévisions antérieures de la profession.

Ainsi sur le marché européen la consommation de fertilisants composés NPK, principaux produits du groupe Rosier, a sensiblement diminué ce qui a eu un impact significatif sur nos résultats. Cependant, comme par le passé, Rosier a vivement réagit face à cette situation en multipliant ses efforts commerciaux sur les zones situées en dehors de l'espace européen. Ces actions nous ont permis de réduire la contraction des volumes sur l'année, la part des ventes réalisées hors Europe s'établissant à 42 %, contre 30 % en moyenne historique. L'impact positif de ces actions s'est fait sentir à partir de l'été, et a d'ailleurs été récompensé par l'attribution au Groupe Rosier du « Prix Wallonie à l'Exportation ».

Cette bonne performance n'a toutefois pas suffi pour maintenir nos résultats au niveau espéré en début d'année :

- Le chiffre d'affaires de 2012 est de 278,4 millions € ; sa progression (5 %) par rapport à 2011 provient de l'augmentation des prix moyens sur le 1^{er} semestre de l'année.
- La marge brute totale est en diminution de 11 % par rapport à celle de 2011 ; elle s'explique par la baisse des ventes en début d'année et la contraction des marges unitaires.
- Le résultat d'exploitation en subit les conséquences : il s'établit à 3,3 millions € pour 2012, contre 9,6 millions € l'année passée.
- Le résultat net de 2012 est de 2,3 millions €, en diminution de 66 % par rapport à celui de 2011 qui était de 6,6 millions €.

Il sera proposé à l'assemblée générale le paiement d'un dividende brut de 8 € par action, identique à celui qui a été versé au titre de l'exercice 2011. Ce dividende correspond à 90 % du résultat de l'année ; il témoigne de la confiance que nous gardons dans les résultats futurs de la Société.

Il n'est plus à démontrer que les fertilisants minéraux sont indispensables pour la production agricole avec des perspectives de croissance favorables liées à l'augmentation de la population mondiale. Rosier qui a de nouveau démontré sa forte capacité d'adaptation a toute sa place sur ces marchés et continuera à s'y développer.

C'est dans ce contexte que le 6 février 2013, le groupe autrichien Boréalis a transmis au groupe Total une offre ferme amicale de rachat de 56,86% du Groupe Rosier, simultanément avec une offre de rachat de 100% de la société française GPN, précisant que l'acquisition proposée de 56,86% de Rosier ne serait réalisée qu'avec celle de 100% de GPN. Ce projet de cession est soumis aux procédures d'information et/ou de consultation des instances représentatives du personnel concernées. L'opération demeurerait par ailleurs conditionnée à l'approbation des autorités compétentes, en particulier celles des autorités de la concurrence territorialement compétentes. En cas d'acquisition du bloc de contrôle, Boréalis a déjà annoncé qu'il procéderait à une offre publique d'acquisition obligatoire portant sur le solde du capital.



Francis Raatz





2012 RAPPORT ANNUEL

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Périmètre de consolidation

Le Groupe Rosier est constitué de :

- Rosier SA (Belgique) - Société mère
- Rosier Nederland B.V. (Pays-Bas) - filiale à 100 %
- Rosier France S.A.S.U. (France) - filiale à 100 %
- Union pour le Négoce en Produits Chimiques SA (Belgique) - filiale à 100 %

Cette société a été acquise en 2012 ; les chiffres reflétant son activité en 2012 sont négligeables.

D'autre part, les actionnaires de la SA Northern Shipping Bulk Blending ont décidé de liquider la Société vu sa faible activité et le manque de perspectives. Rosier SA détenait une participation de 30 % dans cette Société ; une moins-value de 14 K€ est actée en résultat sur 2012.

Contexte Général & Activité

Sur un plan macroéconomique, l'année 2012 s'est déroulée dans un climat difficile : croissance économique mondiale en berne, récession dans plusieurs pays de l'Union européenne – particulièrement dans les régions du sud – et crise de l'euro.

Les rendements des productions végétales ont été altérés par les conditions climatiques qui ont impacté certaines grandes régions. Toutes céréales confondues, la récolte mondiale de 2012 est estimée en retrait de près de 90 millions de tonnes (5 %) par rapport à la précédente ; en EU-27, la récolte de blé a baissé de près de 9 millions de tonnes (7 %), entraînant des prix des produits agricoles à des niveaux élevés, supérieurs à l'historique.

Ces éléments ont influencé la consommation mondiale de fertilisants : ramené en année calendaire, son taux de croissance s'est limité à 0,3 % (Estimation de L'IFA (International Fertilizer Industry Association) - Novembre 2012), niveau très inférieur aux pourcentages historiques et aux prévisions.

Les activités du Groupe Rosier en 2012 ont été impactées par cet environnement.

Sur la première partie de l'année, traditionnellement réservée au marché européen, nous avons du faire face à une baisse sensible de la consommation, et plus particulièrement de fertilisants composés (NPK) sur notre principale zone de chalandise. Cette diminution peut étonner dans la mesure où les cotations des céréales se maintenaient à un niveau élevé et avec une tendance haussière sur les marchés à terme. Il s'en est suivi une baisse des volumes et de nos résultats.

La contraction imprévue de la consommation européenne a entraîné une intensification du climat concurrentiel sur les fertilisants d'automne (PK) sur nos marchés limitrophes. Sans délaisser ces marchés, nous avons réagi de manière vigoureuse et concentré une grande partie de nos efforts commerciaux sur les marchés à la Grande exportation. Les affaires que nous y avons réalisées ont contribué à retrouver la pleine utilisation de nos ateliers de production à partir du mois d'août.

Sur l'année, la baisse de nos ventes de produits granulés s'est finalement limitée à 3 % par rapport à 2011, la part des volumes réalisés en dehors de l'Europe s'établissant à 42 % contre 28 % en 2011. L'importance et la diversité de cette présence à l'International nous ont valu de recevoir en septembre le Prix Wallon à l'Exportation décerné par l'Agence Wallonne pour l'Exportation et les Investissements Etrangers (AWEX).

Nos produits de spécialité ont évolué différemment suivants les gammes :

- Les éléments nutritifs à destination des serres ont subi les conséquences d'un trop faible ensoleillement ;
- Nos compléments nutritionnels ont poursuivi leur développement ;
- Par contre, nos ventes de fertilisants solubles pulvérulents ont continué à être altérées par les aléas de la situation géopolitique des pays où nous sommes les plus implantés ; cette situation, qui pourrait se poursuivre, nous amènera à nous déployer davantage dans d'autres zones dans les années à venir.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Résultats

En 2012, le Groupe Rosier a réalisé un chiffre d'affaires de 278,4 millions €, soit 5 % de mieux que celui de 2011 qui était de 265,5 millions €.

Cette progression provient d'une augmentation des prix de ventes moyens sur le 1^{er} semestre de l'année (+ 14 % par rapport à la même période de 2011) ; elle compense une baisse des volumes (-2 %) et une stabilité des prix à période comparable sur le second semestre.

Tout comme en 2011, nos ventes ont été réalisées dans plus de 100 pays différents, sur tous les continents. Compte tenu de la progression des volumes à la Grande exportation, la part du chiffre d'affaires réalisé en Europe en 2012 est tombée à 50 % contre 62 % en 2011.

La marge sur coûts variables dégagée en 2012 sur l'ensemble de nos activités est en baisse de 11 % par rapport au chiffre de 2011 ; cette diminution est un effet conjugué de la baisse des volumes et d'une contraction des marges unitaires.

Déduction faite des frais d'exploitation, incluant des amortissements, réductions de valeurs et provisions à hauteur de 4,6 millions € (4,2 millions € en 2011), le résultat d'exploitation de 2012 ressort bénéficiaire à 3,3 millions €, contre 9,6 millions en 2011. Précisons que le résultat de 2011 comprenait des éléments non récurrents à hauteur de 0,9 million €.

Le résultat financier de 2012 est de -0,2 million €, pour -0,5 million € en 2011. L'écart entre les deux années provient principalement de la baisse des taux d'intérêts.

Le résultat avant impôts se monte à 3,0 millions €, contre 9,1 millions € pour 2011.

Le résultat de la période 2012 est de 2,3 millions €, en diminution de 66 % par rapport à celui de 2011 qui était de 6,6 millions €.



Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Les principales données financières du Groupe Rosier sont les suivantes :

en K€	2012	2011*	2012/2011
Produits d'exploitation	279.802	267.636	
dont : Chiffre d'affaires	278.372	265.485	4,85%
Autres produits d'exploitation	1.430	2.151	
Charges d'exploitation	-276.546	-258.058	
Résultat d'exploitation	3.256	9.578	-66,01%
Résultat financier	-239	-502	-52,39%
Résultat avant impôts	3.017	9.076	-66,76%
Impôts sur le résultat	-749	-2.509	
Résultat de la période	2.268	6.567	-65,46%
en € par action			
Résultat de la période	8,89	25,75	
Dividende brut	8,00	8,00	

* Données retraitées afin de refléter le changement de principes comptables relatifs à la présentation des gains et pertes de change.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

L'état consolidé de la situation financière du Groupe Rosier se résume comme suit :

en K€	2012	2011	2012/2011
ACTIF			
Immobilisations nettes	19.012	18.224	
Actifs d'impôts différés	1.677	1.767	
Autres actifs non courants	53	55	
Total des actifs non courants	20.742	20.046	3,47%
Stocks	42.449	43.170	
Créances d'impôts courants	232	84	
Créances Commerciales	59.168	49.675	
Autres créances	1.738	1.231	
Trésorerie et équivalents	3.278	3.196	
Total des actifs courants	106.865	97.357	9,77%
TOTAL DES ACTIFS	127.607	117.403	8,69%
CAPITAUX PROPRES			
Capital	2.748	2.748	
Réserves et résultats reportés	47.934	47.975	
Total des capitaux propres	50.682	50.723	-0,08%
PASSIF			
Avantages du personnel	1.620	1.220	
Total des passifs non courants	1.620	1.220	32,79%
Dettes d'impôts courants	-	88	
Prêts et emprunts portant intérêts	25.126	26.428	
Dettes commerciales	44.996	34.692	
Autres dettes	4.923	4.252	
Provisions	260	-	
Total des passifs courants	75.305	65.460	15,04%
Total des passifs	76.925	66.680	15,36%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	127.607	117.403	8,69%

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Investissements

Sur 2012, les liquidations d'investissements se sont montées à 5,4 millions € ; les dépenses les plus significatives se sont rapportées :

- Au passage au gaz naturel de l'énergie utilisée sur le site de Moustier ;
- A la modernisation de nos équipements de conditionnement ;
- A la poursuite des travaux d'amélioration des infrastructures sur le site de Sas van Gent ;
- A divers travaux sécuritaires et environnementaux.

Les investissements actuellement décidés pour 2013 porteront essentiellement sur la modernisation de nos équipements de production de fertilisants granulés et sur des aménagements de nos magasins de stockage. Comme à l'accoutumée, des dépenses significatives seront également affectées à la sécurité et à l'environnement.

Recherche & développement

Nos dépenses affectées spécifiquement à la R&D se sont chiffrées à 397.000 € en 2012 ; elles étaient de 356.000 € en 2011.

Nos travaux se sont inscrits dans le prolongement de nos deux grands domaines d'application : les essais agronomiques et la mise au point de nouveaux compléments foliaires.

Les essais agronomiques que nous avons réalisés ont principalement porté sur :

- L'évaluation de différentes approches en vue d'améliorer le Coefficient Réel d'Utilisation (CRU) du phosphore contenu dans les granulés. Nos essais nous permettent de conclure qu'il est possible d'accroître de 20 % à 30 % l'efficacité réelle du phosphore suivant le type de formulation. Cette démarche s'inscrit dans une meilleure prise en compte des critères environnementaux, à savoir de produire mieux en consommant moins de matières non renouvelables.

- Les bio-stimulants, nouveaux produits foliaires qui agissent directement sur la plante en associant les objectifs de rendement et de qualité, et la résistance aux différents types de stress auxquels la plante est soumise durant son développement. Ces recherches agronomiques ont débouché sur l'homologation d'un nouveau fertilisant foliaire NPK contenant du Silicium ; ce produit sera prioritairement destiné à l'arboriculture et à la viticulture.

En recherche industrielle, nous avons finalisé les tests industriels des déclinaisons de notre nouveau fertilisant foliaire boraté, le Rheobor®. De nouveaux produits liquides de type flow ont été développés et des recherches ont porté sur le remplacement de certaines substances chimiques par des produits d'origine naturelle.



Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Qualité – hygiène – sécurité – environnement (QHSE)

Les activités du Groupe Rosier, comme celles des entreprises du secteur des fertilisants et classées Seveso II seuil haut, engendrent certains risques liés à l'utilisation de produits chimiques, au stockage et au transport des matières premières et des produits finis.

Dans cette optique, le Groupe a souscrit un programme d'assurances pour couvrir les risques industriels inhérents à son activité, ainsi que certains autres risques, en ligne avec les pratiques de l'industrie.

Comme annoncé l'an dernier, nous avons regroupé nos services Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement dans une même équipe, dénommée « QHSE ». Cette nouvelle organisation, mise en place au début de l'année 2012 chez Rosier SA, s'est étendue à Rosier Nederland BV. Les activités principales et le bilan 2012 de cet ensemble sont les suivants :

- **Accidents du travail**

2 accidents avec arrêt sont survenus en 2012 (un seul en 2011). Pour réduire encore les potentialités d'accidents, nous axerons nos efforts en 2013 sur le comportement ; des campagnes de sensibilisation sont programmées à cette fin.

- **Sécurité / environnement**

Tout comme les années précédentes, nous n'avons pas eu d'accident environnemental causé par l'activité industrielle de nos usines.

- **Certifications**

L'objectif que nous nous étions fixés l'an dernier a été atteint : Rosier Nederland ayant reçu sa certification en 2012, l'ensemble des Sociétés du Groupe Rosier est dorénavant certifié pour la qualité (ISO 9001). Les 2 sites industriels sont également certifiés pour la sécurité (OHSAS 18001 ou ISRS) et l'environnement (ISO 14001).

Afin d'alléger les procédures de contrôle à l'import / export de marchandises sur son territoire, tout en garantissant la sûreté de ces opérations, l'Union européenne a développé une certification reconnue dans d'autres grandes zones économiques mondiales. Cette certification, dénommée « Authorized Economic Operator » (AEO) a été obtenue par Rosier SA en novembre 2012. Ce statut reconnaît la maîtrise de nos processus et de notre conformité à la réglementation douanière, la gestion appropriée de nos archives, le respect de normes en vigueur en matière de sûreté et de sécurité, ainsi que notre solvabilité financière.



Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Ressources humaines et communication

En moyenne sur l'année 2012, le Groupe Rosier a occupé 253 personnes en équivalent temps plein, intérimaires compris ; ce chiffre est identique à celui de 2011. La moyenne d'âge du personnel du Groupe est de 45 ans (identique à celle de 2011), et son ancienneté moyenne est de 17 ans (18 ans en 2011).

A la date du 31 décembre 2012, le Groupe Rosier comptait 242 collaborateurs statutaires (245 au 31 décembre 2011) : 123 personnes chez Rosier SA, 112 chez Rosier Nederland BV et 7 chez Rosier France. Durant l'année, 22 nouveaux collaborateurs nous ont rejoint et 25 nous ont quitté pour des raisons diverses.

La formation du personnel, qui a essentiellement porté sur la sécurité, les langues, l'informatique, les formalités douanières, les opérations financières et l'exploitation industrielle, a été poursuivie ; 150 collaborateurs ont reçu une formation en 2012 pour un total de 7.800 heures. Comme chaque année, nous avons également accueilli des étudiants qui ont choisi notre Entreprise pour réaliser leurs stages de fin d'étude dans des domaines tels que la chimie, l'agronomie et la comptabilité.

Fidèle à notre stratégie de communication de proximité et de conseils agronomiques, nous avons organisé des visites d'usines et des séances d'informations auxquelles ont participé près de 1.000 personnes. Les journaux d'Entreprise « Korrelpraat » (Rosier Nederland) et « Performance » (Rosier SA) ont continué à être diffusés régulièrement.

Perspectives

Le 6 février 2013, le groupe autrichien Boréalis a annoncé avoir fait une offre ferme de rachat de la totalité de la participation majoritaire de 56,86% détenue par le Groupe Total dans le capital social de la Société. Cette offre est concomitante à celle également faite par Boréalis au Groupe Total de rachat de 100% de la société française GPN. Boréalis a précisé que l'acquisition proposée de 56,86% de la Société ne serait réalisée que concomitamment avec l'acquisition par Boréalis de 100% de la société française GPN. Un projet de cession de ces 2 sociétés, soumis aux procédures sociales d'information et/ou de consultation, a donc été présenté aux instances représentatives du personnel concernées. L'opération demeurerait par ailleurs conditionnée à l'approbation des autorités compétentes, en particulier celles des autorités de la concurrence territorialement compétentes. En cas d'acquisition du bloc de contrôle, Boréalis a d'ores et déjà annoncé que son offre publique d'acquisition obligatoire, destinée subséquemment aux autres actionnaires de Rosier, serait libellée à un prix unitaire de 211,38 € par action Rosier (coupons n°27 et suivants attachés), correspondant à la moyenne pondérée (en fonction du volume) des prix de négociation des actions Rosier pratiqués sur NYSE Euronext Brussels au cours des 30 jours calendaires prenant fin le jour d'annonce de ce projet de rachat.

Aucun autre événement susceptible d'influencer de manière significative la situation du Groupe au 31 décembre 2012 n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Le contexte économique mondial est encore incertain pour 2013 ; cependant il est probable que le prix des productions agricoles feront preuve de fermeté ce qui est un élément favorable pour notre secteur d'activité.

Alors que la consommation mondiale de fertilisants est prévue en croissance de l'ordre de 1,5 % sur 2013, surtout tirée par la demande asiatique, la demande européenne de ce début d'année est plutôt timide ; elle entraîne des pressions sur les prix de matières premières utilisées par notre industrie, principalement sur les éléments phosphore (P) et potasse (K).

Les activités du Groupe Rosier sur le 1^{er} trimestre sont principalement dédiées, comme chaque année, aux livraisons sur le marché européen. Soutenu par des prix de céréales toujours élevés, et malgré des conditions climatiques défavorables en automne et en ce début d'année 2013, les principales organisations professionnelles estiment que la consommation d'éléments fertilisants (N, P et K) de la campagne 2012 / 2013 devrait se stabiliser par rapport à la campagne agricole précédente sur nos marchés limitrophes.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Dans cette perspective, et compte tenu des affaires en cours, nous tablons sur une amélioration de notre activité et de nos résultats sur le 1^{er} trimestre de l'année par rapport à la même période de 2012.

Il est plus difficile de nous prononcer sur la suite de l'année. Cependant tout en préservant notre présence sur le marché européen, nous concentrerons nos actions commerciales sur les marchés à la grande exportation, dans la poursuite de celles déjà entreprises en 2012. Dopées par un taux de croissance démographique et économique largement supérieur à la moyenne européenne, ces régions constituent une source de développement pour le Groupe Rosier.

Répartition bénéficiaire

Le bénéfice net de Rosier SA (Société mère) s'élève à 2.598 milliers € en 2012 (4.810 milliers € en 2011).

Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 20.668 milliers €, le solde bénéficiaire à affecter est de 23.266 milliers €.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende brut de 8 € par action (6 € net par action), identique à celui de l'an dernier.

La répartition proposée est la suivante :

Dividende brut :	2.040 milliers €
Bénéfice à reporter :	21.226 milliers €

Gouvernement d'entreprise

La Société adhère au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

La structure de la gouvernance de la Société repose sur le Conseil d'administration et l'Administrateur délégué (CEO du Groupe Rosier).

La charte de gouvernance d'entreprise a été revue en 2012 ; elle est disponible sur le site internet de la Société (www.rosier.eu).

1. Conseil d'administration

1.1. Composition

Le nombre et la nomination des membres du Conseil d'administration sont régis par l'article 15 des statuts qui stipule :

« La société est administrée par un conseil composé de sept membres au moins, actionnaires ou non, dont trois au moins doivent être indépendants au sens du Code des Sociétés. Les administrateurs sont nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe leur nombre. La durée du mandat ne peut excéder quatre ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. »

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'administration était composé de 8 membres dont 3 non exécutifs, 1 exécutif et 4 indépendants.

Les critères d'évaluation de l'indépendance des administrateurs sont ceux retenus par l'article 526ter du Code des Sociétés et par le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

Le Conseil d'administration était composé comme suit en 2012 :

- **Monsieur Michel-Armand BONNET**
Administrateur indépendant
Consultant, ancien Directeur des ressources humaines
Fin de mandat : juin 2013
- **Madame Nathalie Brunelle** (depuis le 7 mars 2012 - remplace Madame F. Leroy)
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Directeur Stratégie, Développement et Recherche de la Branche Raffinage-Chimie de Total
Fin de mandat : juin 2014
- **Monsieur Nicolas DAVID**
Administrateur indépendant
Retraité, ancien Directeur juridique
Fin de mandat : juin 2013
- **Monsieur Thierry KUTER** (depuis le 21 juin 2012 – remplace Monsieur E. Vardon)
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Directeur administratif et financier de GPN
Fin de mandat : juin 2013
- **Madame Françoise LEROY** (jusqu'au 9 janvier 2012- est remplacée par Madame Nathalie Brunelle)
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
- **Monsieur Francis RAATZ**
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
Président du Conseil d'administration
Directeur Fertilisants de la Branche Raffinage-Chimie de Total
Président - Directeur général de GPN
Fin de mandat : juin 2014
- **Monsieur Daniel RICHIR**
Administrateur délégué – Directeur général de Rosier SA
CEO du Groupe Rosier
Fin de mandat : juin 2013
- **Monsieur Robert-J.F. SEMOULIN**
Administrateur indépendant
Gynécologue
Fin de mandat : juin 2014
- **Monsieur Eric VARDON** (jusqu'au 21 juin 2012 – est remplacé par Monsieur Thierry Kuter)
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Total
- **Monsieur Laurent VERHELST**
Administrateur indépendant
Service des opérations financières chez Stanley Europe B.V.B.A.
Fin de mandat : juin 2014

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

1.2. Démissions / Nominations d'Administrateurs (modifications intervenues en 2012)

- Compte tenu de son changement de fonction, Madame Françoise Leroy, Administrateur représentant le Groupe Total, a démissionné le 09/01/2012.
Elle a été remplacée par Madame Nathalie Brunelle dont le mandat vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2014.
- Compte tenu de son départ à la retraite, Monsieur Eric Vardon, Administrateur représentant le Groupe Total et Président du Comité d'audit, a démissionné avec effet à l'issue de l'assemblée générale.
Il a été remplacé par Monsieur Thierry Kuter dont le mandat vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2013 ; Monsieur Thierry Kuter a été nommé Président du Comité d'audit.



Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

1.3. Fonctionnement

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration décrit son fonctionnement.

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an, et aussi souvent qu'il le juge utile dans l'intérêt de la Société.

L'article 17 des statuts sociaux définit sa compétence :

« Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale ».

Le Conseil d'administration statue notamment sur la nomination et la fixation des pouvoirs de l'Administrateur délégué, sur l'arrêt des comptes annuels et du rapport de gestion, sur la convocation des assemblées générales et la fixation des propositions à soumettre aux délibérations de celles-ci.

Le Conseil d'administration définit le plan stratégique de la Société, arrête les programmes d'investissements ainsi que les budgets annuels. Lors de chaque réunion, rapport est donné sur toutes les questions financières, commerciales et autres qui intéressent la Société.

En 2012, le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises. En dehors de l'examen de la gestion courante, le Conseil a notamment délibéré sur les points suivants :

- L'arrêt des comptes annuels au 31 décembre 2011, du rapport de gestion et la proposition de répartition bénéficiaire à soumettre à l'Assemblée générale ;
- L'arrêt des comptes consolidés au 31 décembre 2011, du rapport de gestion consolidé et du rapport de rémunération 2011 ;
- L'arrêt du texte du communiqué de presse portant sur le résultat au 31 décembre 2011 ;
- Le remplacement des administrateurs ayant démissionné en 2012 et la nomination du Président du Comité d'audit ;
- La fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2012 ;
- L'examen du résultat consolidé au 30 juin 2012 et l'arrêt du texte du communiqué de presse correspondant ;
- Les investissements et les désinvestissements de l'exercice 2012 ;
- L'examen du plan à long terme et l'arrêt du budget 2013 ;
- L'examen des risques encourus par le Groupe (cartographie des risques) ;
- L'approbation des textes mis à jour de la Charte de Gouvernance, de son propre règlement d'ordre intérieur et des règlements d'ordre intérieur du Comité d'audit et du Comité de Nomination et de rémunération.

Le taux moyen de présences aux réunions du Conseil d'administration de 2012 s'élève à 95%, soit :

- | | |
|-----------------------------------|--------------|
| • Monsieur Michel-Armand Bonnet : | 100 % |
| • Madame Nathalie Brunelle : | 80 % |
| • Monsieur Nicolas David : | 100 % |
| • Monsieur Thierry Kuter : | 100 % |
| • Monsieur Francis Raatz : | 100 % |
| • Monsieur Daniel Richir : | 100 % |
| • Monsieur Robert-J.F. Semoulin : | 100 % |
| • Monsieur Eric Vardon : | 100 % |
| • Monsieur Laurent Verhelst : | 80 % |

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration fixe le processus d'évaluation.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

1.4. Comités au sein du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 18bis des statuts de la Société, le Conseil d'administration a institué deux Comités.

a) Le Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération se compose de trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

En 2012, le Comité était constitué de messieurs Michel-Armand Bonnet, Francis Raatz (Président) et Robert-J.F. Semoulin.

Le Comité est en charge de l'identification des personnes qualifiées pour devenir administrateurs, conformément aux critères approuvés par le Conseil ; il assiste le Conseil dans l'exercice de ses fonctions relatives à la rémunération des membres du Conseil d'administration et du management exécutif de la Société ; il rédige annuellement le rapport de rémunération qui est soumis à l'approbation du Conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le Comité s'est réuni deux fois sur convocation de son Président ; le taux de présences aux réunions a été de 100%.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation ; le règlement d'ordre intérieur a été actualisé en 2012 afin de tenir compte des dernières dispositions légales et réglementaires.

b) Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit se compose d'au moins trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

En 2012, le Comité était constitué de messieurs Nicolas David, Robert-J.F. Semoulin, Laurent Verhelst, Eric Vardon (jusqu'au 21 juin 2012 - Président) et Thierry Kuter (à partir du 21 juin 2012 – actuel Président). Messieurs Eric Vardon, Thierry Kuter et Laurent Verhelst, de par leur fonction, ont les connaissances comptables et d'audit nécessaires.

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration pour que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers.

Le Comité d'audit exerce notamment les missions suivantes :

- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et son caractère complet ;
- Etudier les comptes sociaux de la société mère et les comptes consolidés annuels et semestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière et de trésorerie ;
- Examiner la pertinence du choix des principes et méthodes comptables ;
- S'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, et assurer le suivi de leur efficacité avec le concours du management ;
- Etre régulièrement informé des travaux d'audit interne et externe ;
- Assurer le suivi du contrôle par le Commissaire des comptes sociaux et consolidés de la Société ;
- Examiner les programmes annuels de travaux des auditeurs externes ;
- Proposer la désignation du Commissaire, sa rémunération, s'assurer de son indépendance et veiller à la bonne exécution de sa mission ;
- Fixer les règles de recours au Commissaire pour des travaux autres que le contrôle des comptes et en vérifier la bonne application.

Le comité s'est réuni quatre fois sur convocation de son Président ; le taux de présences aux réunions a été de 100 %.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation ; le règlement d'ordre intérieur a été actualisé en 2012 afin de tenir compte des dernières dispositions légales et réglementaires.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

2. Politique d'affectation du résultat

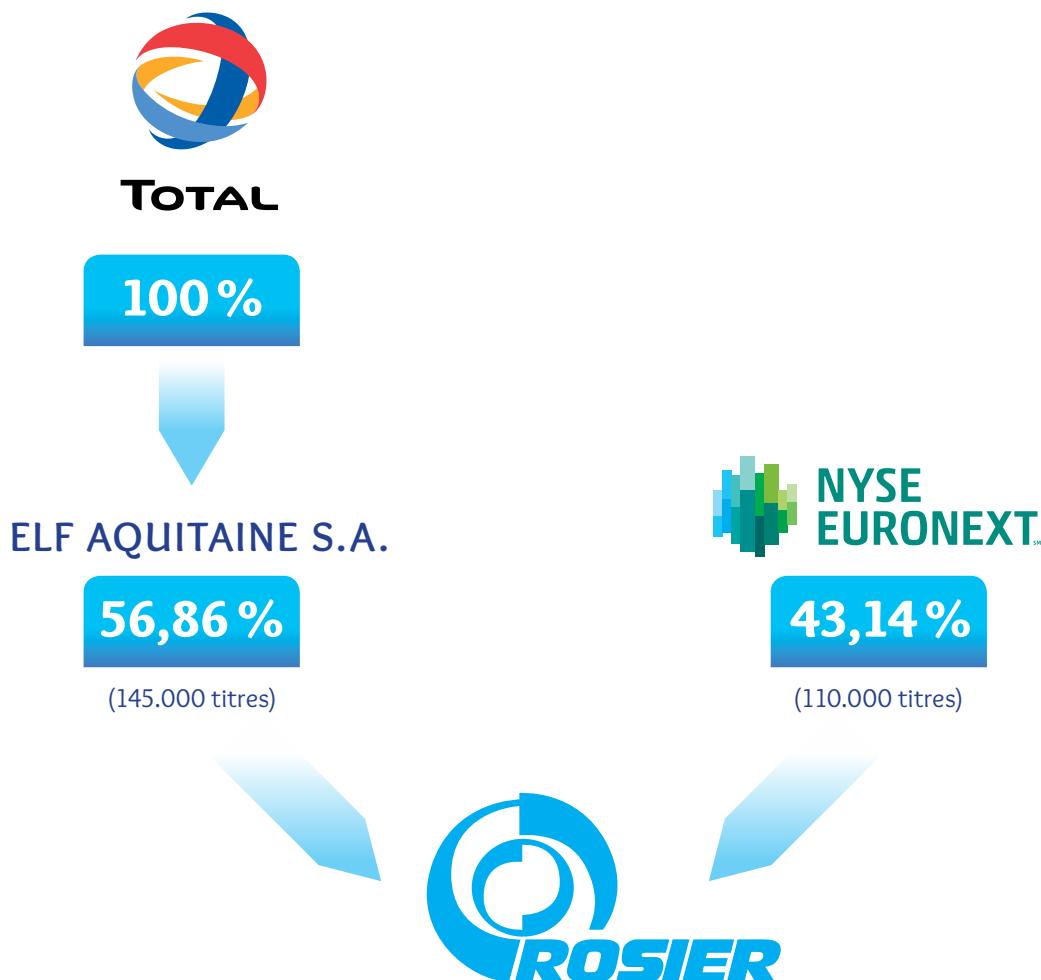
Il n'existe pas de politique définie pour l'affectation du résultat. Cependant, le dividende distribué tient compte des résultats, de la situation financière et des perspectives de la Société.

3. Relations avec l'actionnaire de référence (Groupe Total)

Toutes les opérations entre le Groupe Rosier et les sociétés du Groupe Total, lesquelles relèvent de flux commerciaux courants, s'effectuent aux conditions normales du marché. Il s'agit principalement de relations commerciales avec le Groupe GPN et de financement avec Total Finance Global Service.

4. Structure de l'actionnariat

Au 31 décembre 2012, la structure de l'actionnariat est inchangée par rapport au 31 décembre 2011 ; elle se présente comme suit :



Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

5. Principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration et le management estiment que le contrôle interne et la gestion des risques doivent faire partie intégrante du fonctionnement quotidien du Groupe Rosier.

Le Conseil d'administration surveille le bon fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par le biais du Comité d'audit.

Le Comité d'audit se base dans ce contexte sur les informations fournies par le management et l'auditeur externe.

A intervalle régulier, il est réalisé une évaluation sur l'organisation et le fonctionnement des contrôles internes intégrés dans les processus et systèmes.

Pour l'audit externe, il s'agit de la certification des comptes consolidés du Groupe Rosier, tandis que le management met d'avantage l'accent sur la maîtrise des risques des processus et de leurs éventuelles conséquences négatives.

5.1. Contrôle interne

Le management a instauré et maintient un contrôle interne approprié contribuant à la maîtrise des activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente des ressources pour atteindre les objectifs fixés.

Le management a développé un cadre formel de contrôle interne basé sur une cartographie des risques inhérents aux activités. Cette cartographie des risques et l'association des différents contrôles nécessaires à la couverture de ces derniers constituent un outil de contrôle interne important. Cette documentation et ce formalisme supportent le sentiment actuel du management qu'il possède un cadre de contrôle adapté.

Le management a partagé avec l'ensemble du personnel du Groupe Rosier ses valeurs éthiques et le respect des principes qui en découlent par la diffusion du Code de conduite.

Le règlement intérieur de l'Administrateur délégué définit l'étendue de ses pouvoirs dans le respect des statuts et du Code des sociétés.

Le Comité d'audit a édicté son règlement d'ordre intérieur qui a été validé par le Conseil d'administration ; le fonctionnement du Comité et son règlement sont évalués annuellement.

Des formations spécifiques sur le respect des droits à la concurrence et sur l'anti-corruption ont été réalisées auprès de l'ensemble des collaborateurs en contact direct ou indirect avec le monde des affaires.

Les subdélégations de pouvoir sont octroyées aux différents échelons hiérarchiques. Elles sont annuellement présentées au Conseil d'administration.

Toutes les fonctions opérationnelles sont décrites ainsi que les compétences nécessaires à leur bonne exécution ; une évaluation annuelle permet de vérifier leur adéquation.

Le contrôle interne du Groupe Rosier comprend des règles de conduite et des procédures qui :

- Ont trait aux enregistrements comptables qui présentent de façon raisonnablement détaillée une image fidèle et exacte des transactions et des ventes d'actifs de la Société ;
- Fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont comptabilisées comme il convient pour pouvoir préparer des états financiers conformément à la loi belge, aux principes comptables généralement acceptés en Belgique et aux normes comptables internationales IFRS.

Le management évalue chaque année la mise en œuvre de son contrôle interne en utilisant des ressources internes provenant de son service financier pour mener à bien ces évaluations étant donné qu'il ne dispose pas d'une fonction d'audit interne.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

5.2. Gestion des risques

La gestion des risques du Groupe Rosier est un processus permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques liés aux activités dans le but de minimiser les effets de tels risques sur la capacité à atteindre ses objectifs et créer de la valeur pour ses actionnaires.

Le cadre de gestion des risques du Groupe Rosier a été formalisé en 2011 sous forme d'une cartographie des risques : les risques principaux ont été identifiés, leur gravité potentielle et leur maîtrise ont été analysées, et un plan d'actions et d'évaluation a été mis en place.

La cartographie des risques a été validée par le Comité d'audit et le Conseil d'administration ; elle fera l'objet d'une évaluation régulière par ces Instances.

Une description des risques significatifs ainsi que la manière dont ceux-ci sont gérés au sein du Groupe Rosier est présentée à la note n°6 aux états financiers consolidés.

5.3. Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont réalisées mensuellement et regroupées dans des reportings mensuels visant à s'assurer de l'application des normes et procédures émises par le management.

Lors de réunions mensuelles, le management analyse les différents indicateurs de gestion.

Le reporting financier mensuel est communiqué aux membres du Conseil d'administration.



5.4. Information et communication

La Société respecte ses obligations légales de communication d'informations financières, notamment par le biais de son site www.rosier.eu.

Le système d'information est régulièrement remis à niveau pour satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence des informations.

La sécurisation du système d'information fait l'objet d'une attention toute particulière et est reprise dans des procédures adéquates.

5.5. Pilotage

Le Comité d'audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Lors de ses réunions, le Comité d'audit fait rapport au Conseil d'administration de ses constatations.

Le management est chargé de la surveillance de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques. L'évaluation du contrôle interne se réalise régulièrement et de façon formelle.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

6. Rapport de rémunération

6.1. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Conformément à l'article 20 des statuts, les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération, à l'exception des administrateurs indépendants qui reçoivent des jetons de présence pour leur participation effective aux réunions du Conseil d'administration, du Comité d'audit ou du Comité de nomination et de rémunération.

Sur proposition du Comité de nomination et de rémunération au Conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2011 a fixé comme suit le montant des jetons de présence attribué aux administrateurs indépendants :

- 1.500 € au titre de présence à une réunion du Conseil d'administration
- 900 € au titre de présence à une réunion du Comité d'audit ou du Comité de nomination et de rémunération.

Compte tenu des décisions de cette assemblée de leur présence aux différentes réunions, les jetons de présence payés aux administrateurs indépendants en 2012 et en 2011 sont les suivants :

	2012	2011
Bonnet Michel	7.800 €	7.800 €
David Nicolas	9.600 €	9.600 €
Semoulin Robert-J.F.	11.400 €	11.400 €
Verhelst Laurent	8.100 €	4.800 €
Total	36.900 €	33.600 €

En dehors des jetons de présence, les administrateurs indépendants sont remboursés de leurs frais de déplacements et de séjours encourus dans l'exercice de leur fonction au Conseil d'administration ou aux différents comités.

6.2. Rémunération de l'administrateur exécutif

L'administrateur exécutif (CEO) est salarié de Rosier SA ; il ne reçoit pas de rémunération en tant qu'administrateur, mais en tant que Directeur général de Rosier SA.

Sa rémunération individuelle est fixée par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération ; elle consiste en une partie fixe et une partie variable.

La partie variable est liée à la réalisation d'objectifs annuels collectifs (résultats financiers du Groupe, sécurité et environnement) et individuels. Celle-ci est libérée pour partie par un paiement et pour partie sur un contrat d'assurance spécifique, l'ensemble en mars de l'année suivante.

La rémunération brute du CEO s'élève à 157.500 € pour l'exercice 2012, à laquelle s'ajoute une rémunération variable de 45.000 € relative et à charge de 2011. En 2011, la rémunération brute s'élevait à 150.000 € et la rémunération variable, au titre de l'exercice 2010, à 38.600 €.

En dehors de sa rémunération, le CEO bénéficie d'un véhicule de société et des mêmes couvertures que les Cadres de la Société en matière d'assurances. L'ensemble de ces avantages est estimé à 20.000 € pour 2012 (17.000 € en 2011).

Il n'existe aucun contrat relatif à la fixation d'une indemnité de départ en cas de fin anticipée du contrat d'emploi du CEO.

Rapport de Gestion Consolidé du Groupe Rosier

6.3. Rémunération des Cadres de Direction

En dehors du CEO, les Cadres de Direction du Groupe Rosier sont au nombre de 6 en 2012 (7 en 2011) : 5 sont salariés de Rosier SA et 1 Cadre est salarié de Rosier Nederland BV ; le cadre qui était détaché d'une entité du Groupe Total jusque fin 2011 est maintenant retraité et n'a pas été remplacé.

La rémunération des Cadres de Direction est fixée par le CEO du Groupe sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération ; elle consiste en une partie fixe et une partie variable.

La partie variable est liée à la réalisation d'objectifs annuels collectifs (résultats financiers du Groupe, sécurité et environnement) et individuels. Celle-ci est libérée pour partie par un paiement et pour partie sur un contrat d'assurance spécifique, l'ensemble en mars de l'année suivante.

La rémunération brute de l'ensemble des Cadres de Direction s'élève à 569.500 € pour l'exercice 2012, à laquelle s'ajoute une rémunération variable de 64.500 € relative et à charge de 2011. En 2011, la rémunération brute s'élevait à 753.300 € et la rémunération variable, au titre de l'exercice 2010, à 42.700 €.

En dehors de leur rémunération, les Cadres de Direction bénéficient d'une voiture de société et des mêmes avantages que les Cadres de leurs entités juridiques respectives en matière d'assurances. L'ensemble de ces avantages est estimé à 92.400 € pour 2012 (90.000 € en 2011).

Moustier, le 28 février 2013,

Le Conseil d'administration



2012 RAPPORT ANNUEL

Action & Chiffres Clés

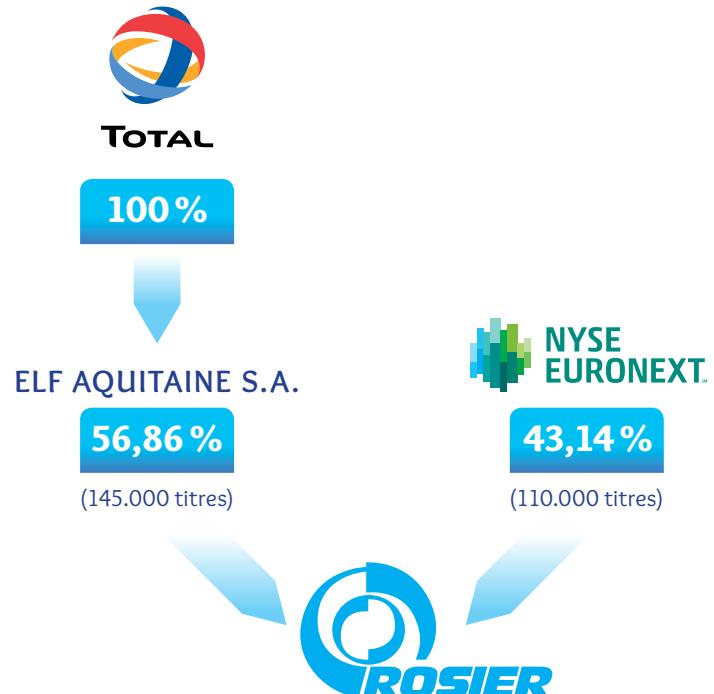
Action & Chiffres Clés

Actionnariat

En conformité avec la réglementation en matière de transparence (loi du 2 mai 2007), l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2009 a fixé le seuil de notification à 2 % du capital, soit 5.100 actions.

Il n'y a pas eu de modification en 2012.

Au 31 décembre 2012, la situation des actionnaires déclarés détenant plus de 2 % du capital est la suivante :



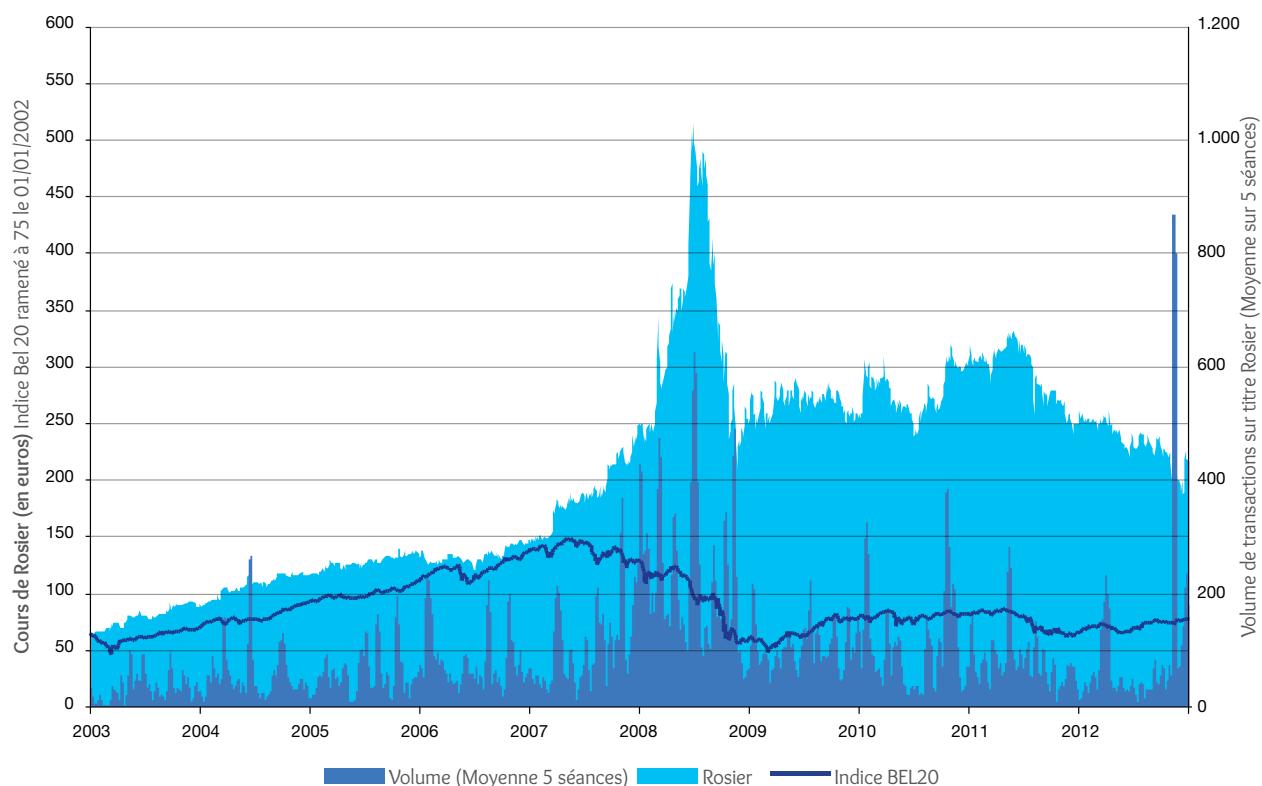
L'action Rosier en bourse

Date d'introduction en bourse : 15 décembre 1986

Code ISIN : BE0003575835

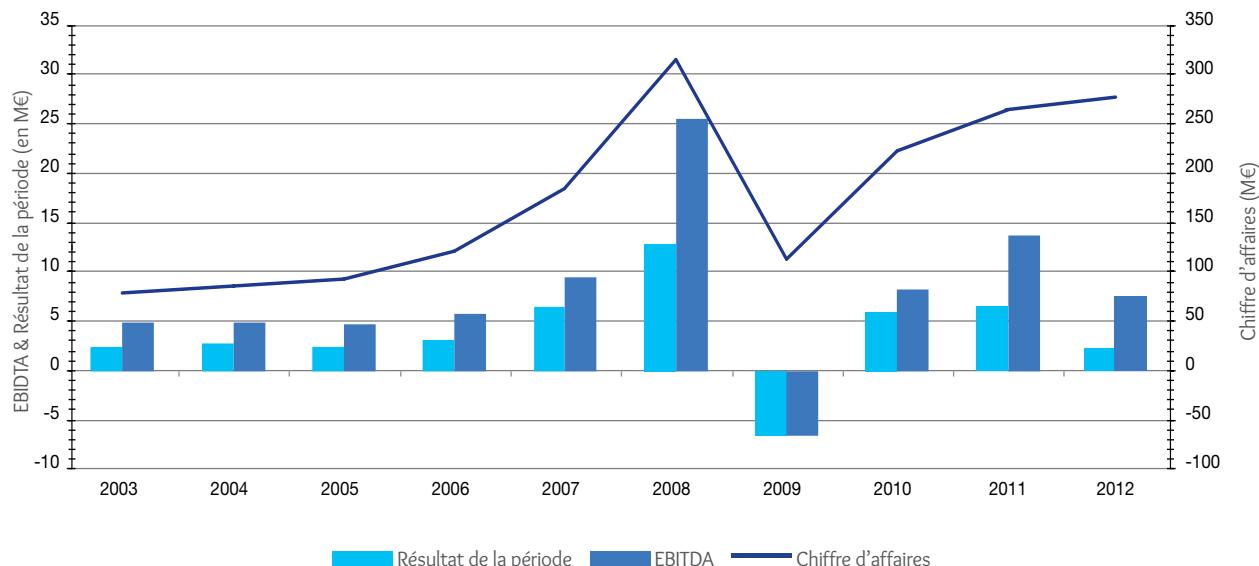


Evolution de l'action sur 10 ans

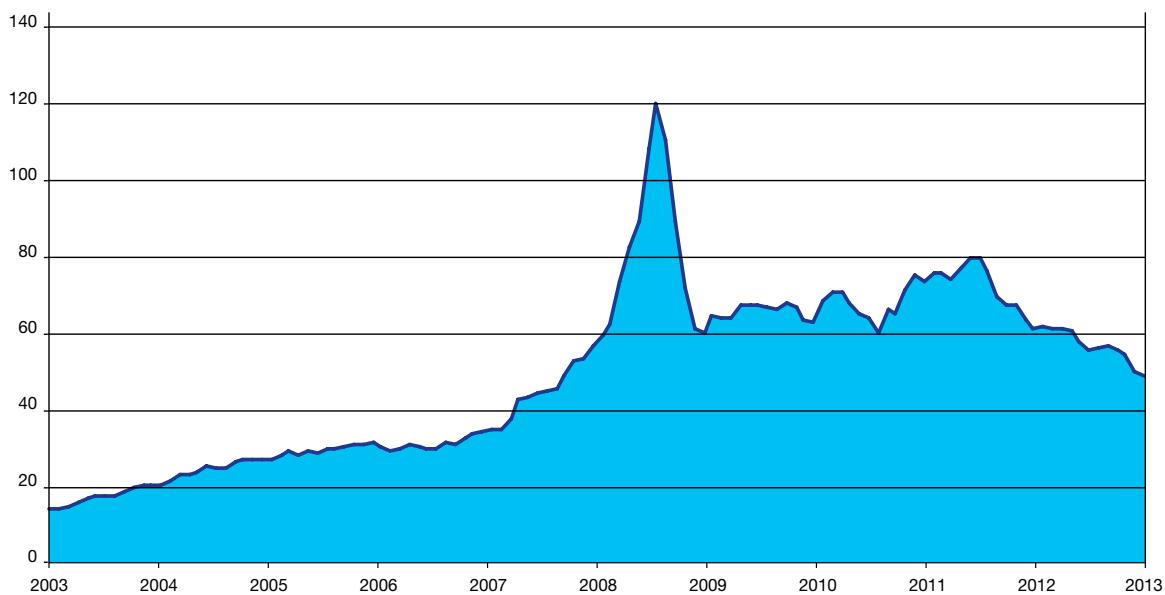


Action & Chiffres Clés

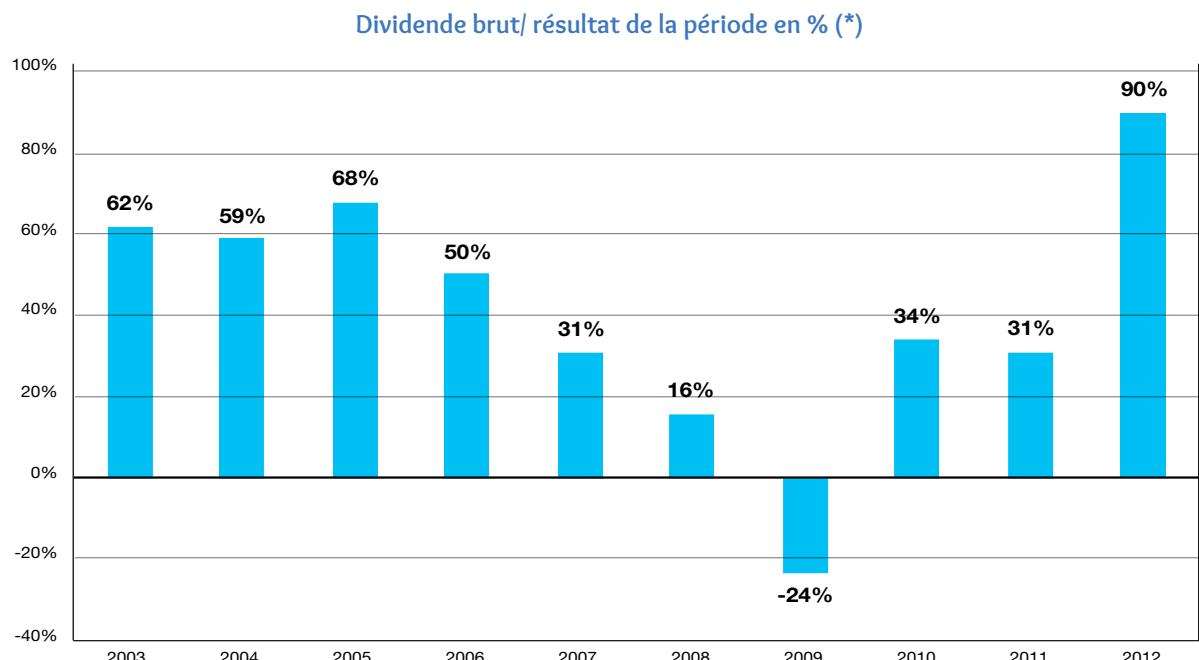
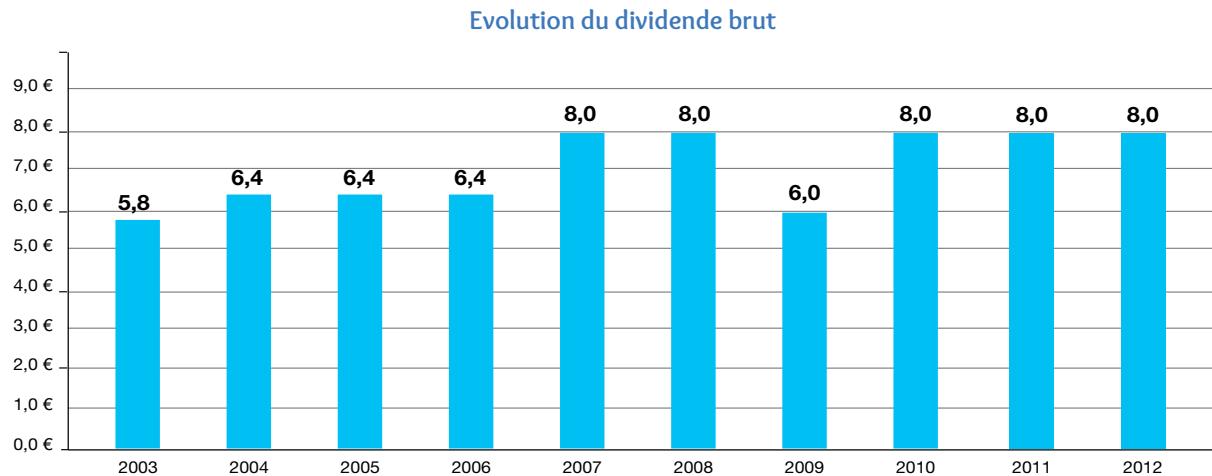
Chiffres Clés



Capitalisation boursière (en M€)



Action & Chiffres Clés



(*) : A partir de 2006, dividende brut /résultat de la période consolidé

Calendrier financier

- Assemblée Générale de 2013 : **20 juin**
- Mise en paiement du dividende : **28 juin**
- Résultats semestriels 2013 : **1^{er} août**
- Assemblée Générale de 2014 : **19 juin**



2012 RAPPORT ANNUEL

Etats Financiers Consolidés
au 31 décembre 2012

Etats Financiers Consolidés

au 31 décembre 2012

Etat consolidé du résultat global	32
Etat consolidé de la situation financière	33
Etat consolidé des variations des capitaux propres	34
Etat consolidé des flux de trésorerie	35
Notes aux états financiers consolidés	36
1. Présentation de l'entreprise	36
2. Préparation des états financiers	36
3. Principes comptables significatifs	37
4. Acquisition de filiale	45
5. Gestion du capital	45
6. Description et gestion des risques significatifs	46
7. Information sectorielle	47
8. Autres produits et charges d'exploitation	49
9. Frais de développement	49
10. Frais de personnel	50
11. Résultat financier	50
12. Impôts	51

Etats Financiers Consolidés

au 31 décembre 2012

13. Immobilisations incorporelles.....	53
14. Immobilisations corporelles.....	54
15. Participations dans des sociétés mises en équivalence.....	55
16. Actifs et passifs d'impôts différés.....	56
17. Avantages du personnel.....	56
18. Stocks.....	59
19. Créances commerciales et autres créances.....	60
20. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	60
21. Capitaux propres.....	60
22. Résultat par action.....	61
23. Dettes financières.....	62
24. Provisions.....	62
25. Autres dettes.....	62
26. Droits et engagements hors bilan.....	63
27. Litiges.....	63
28. Instruments financiers.....	63
29. Paiements au titre de contrats de location simple.....	67
30. Parties liées.....	68
31. Emoluments du commissaire.....	69
32. Evénements postérieurs à la date de clôture.....	69
33. Filiales et entreprises associées.....	70

Etat Consolidé du Résultat Global

En milliers d'EUR	Note	2012	2011*
Produits d'exploitation		279.802	267.636
Produits		278.372	265.485
Autres produits d'exploitation	8	1.430	2.151
Charges d'exploitation		- 276.546	- 258.058
Approvisionnements et matières premières	18	- 220.593	- 207.884
Services et biens divers		- 35.090	- 30.599
Frais de personnel	10	- 15.467	- 14.537
Amortissements et réductions de valeur	13/14/18/19	- 4.300	- 4.175
Provisions	24	- 260	-
Autres charges d'exploitation	8	- 837	- 863
Résultat d'exploitation		3.256	9.578
Produits financiers	11	75	9
Charges financières	11	- 299	- 504
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence (nette d'impôts)	15	- 14	- 7
Résultat avant impôts		3.017	9.076
Impôts sur le résultat	12	- 749	- 2.509
Résultat de la période		2.268	6.567
Autres éléments du résultat global		- 269	40
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies	17	- 367	54
Impôts sur les autres éléments du résultat global	12	98	- 14
Résultat global total de la période		1.999	6.607
Résultat de la période attribuable aux :		2.268	6.567
Propriétaires		2.268	6.567
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat global total de la période attribuable aux :		1.999	6.607
Propriétaires		1.999	6.607
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat de la période par action			
Résultat de base et dilué par action (en Eur)	22	8,89	25,75

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

*Données retraitées afin de refléter le changement de principes comptables relatifs à la présentation des gains et pertes de change (Note 3)

Etat Consolidé de la Situation Financière

En milliers d'EUR au 31 décembre	Note	2012	2011
ACTIFS			
Immobilisations incorporelles	13	465	514
Immobilisations corporelles	14	18.547	17.616
Participations dans des entreprises associées	15	-	94
Actifs d'impôt différé	16	1.677	1.767
Autres actifs non courants		53	55
Total des actifs non courants		20.742	20.046
Stocks	18	42.449	43.170
Créances d'impôts courants		232	84
Créances commerciales	19	59.168	49.675
Autres créances	19	1.738	1.231
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	3.278	3.196
Total des actifs courants		106.865	97.357
TOTAL DES ACTIFS		127.607	117.403
CAPITAUX PROPRES			
Capital social et primes d'émission	21	2.748	2.748
Réserves et résultats reportés	21	47.934	47.975
Total des capitaux propres		50.682	50.723
PASSIFS			
Avantages du personnel	17	1.620	1.220
Total des passifs non courants		1.620	1.220
Dettes d'impôts courants		-	88
Prêts et emprunts portant intérêts	23	25.126	26.428
Dettes commerciales		44.996	34.692
Autres dettes	25	4.923	4.252
Provisions	24	260	-
Total des passifs courants		75.305	65.460
Total des passifs		76.925	66.680
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		127.607	117.403

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Etat Consolidé des Variations des Capitaux Propres

En milliers d'EUR	Note	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Résultats reportés	Total
Au 1 ^{er} janvier 2011		2.550	198	11.356	32.052	46.156
Résultat de la période					6.567	6.567
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt					40	40
Dividendes	21				-2.040	-2.040
Au 31 décembre 2011		2.550	198	11.356	36.619	50.723
Résultat de la période					2.268	2.268
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt					-269	-269
Dividendes	21				-2.040	-2.040
Au 31 décembre 2012		2.550	198	11.356	36.578	50.682

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Etat Consolidé des Flux de Trésorerie

En milliers d'EUR	Note	2012	2011
Résultat de la période		2.268	6.567
Ajustements :			
Amortissements	14	4.440	3.993
Résultat provenant de la vente d'immobilisations corporelles	8	-384	-223
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	15	14	7
Produits des intérêts	11	-1	-2
Impôts sur le résultat	12	749	2.509
Charges d'intérêts	11	247	448
Besoin de fonds de roulement :			
Diminution / (augmentation) des autres actifs non courants		2	-31
Diminution / (augmentation) des stocks		721	-10.172
Diminution / (augmentation) des créances commerciales		-9.493	-10.439
Diminution / (augmentation) des autres créances		-507	1.538
Augmentation / (diminution) des dettes commerciales		10.304	-375
Augmentation / (diminution) des provisions	24	260	-
Augmentation / (diminution) des autres dettes		689	-236
Augmentation / (diminution) des avantages du personnel		33	46
Intérêts payés		-247	-448
Impôts sur le résultat payés		-797	-1.004
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		8.298	-7.822
Intérêts reçus	11	1	2
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	-5.351	-5.107
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-3	-
Produits des cessions d'immobilisations corporelles		412	219
Liquidation de société mise en équivalence	15	94	-
Résultat de cession d'une société mise en équivalence	15	-14	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-4.861	-4.886
Dividendes payés		-2.053	-2.066
Souscription d'emprunts		247.110	186.638
Remboursement d'emprunts		-248.412	-171.856
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3.355	12.717
Variation totale des flux de trésorerie et équivalents de trésorerie		82	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		3.196	3.187
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		3.278	3.196

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

1. Présentation de l'entreprise

Rosier SA (la « Société ») est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, 11A Route du Grandmetz à 7911 Moustier (n° d'entreprise 0401256237).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 Décembre 2012 regroupent ceux de la Société et de ses filiales (ci-après dénommé « le Groupe » ou « ROSIER »).

ROSIER est spécialisé dans la production et la commercialisation de fertilisants minéraux. Le Groupe est présent dans plus de 100 pays à travers le monde grâce à une large gamme de produits répondant aux besoins en fertilisation de toutes les plantes, pour tout type de culture.

La Société est détenue à 56,86 % par ELF AQUITAINE (elle-même détenue à 100 % par TOTAL) et à 43,14 % par le public (NYSE Euronext Bruxelles).

2. Préparation des états financiers

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012.

ROSIER n'a pas dû appliquer d'exception européenne aux normes IFRS ; en d'autres termes les comptes annuels consolidés sont entièrement conformes aux dites IFRS. La Société a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvellement émises, qui n'étaient pas encore entrées en vigueur à la date de clôture.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 février 2013. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires à l'occasion de l'Assemblée Générale du 20 juin 2013.

(b) Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés reflètent la situation financière au 31 décembre 2012. Ils ont été préparés selon la méthode du coût historique à l'exception :

- des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à leur juste valeur
- de l'obligation liée au régime de retraite à prestations définies comme expliqué à la note 3.(n).

(c) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables qui ont l'impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont décrites dans les notes suivantes :

- **Note 16** : impôts différés ainsi que leur recouvrabilité en fonction des prévisions actuelles
- **Note 28** : risques de crédit.

(d) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en Euro sont arrondies au millier d'Euros le plus proche.

3. Principes comptables significatifs

Les principes comptables utilisés pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont conformes à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, à l'exception de la présentation dans l'état consolidé du résultat global des gains et pertes de change. Les gains et pertes de change étaient enregistrés pour leurs montants nets dans les produits et charges financières. Afin de présenter un résultat d'exploitation indépendant de la fluctuation des taux de change, la Société a décidé de modifier ses règles d'évaluation et de présenter les gains et pertes de changes dans la rubrique de l'état consolidé du résultat global à laquelle la différence de change se rapporte, y compris la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés. Ce retraitement sur les comptes au 31 décembre 2011 sans impact net sur le résultat de la période a engendré une augmentation du résultat d'exploitation de EUR 9 milliers compensée par une diminution du résultat financier net du même montant.

Les principes suivants, quoique n'ayant pas eu d'impact, ont été mis à jour depuis le 31 décembre 2011 :

- **Amendement IAS 12** : Impôts différés - recouvrement des actifs sous jacents
- **Amendement IAS 1** : Présentation des autres éléments du résultat global.

Ces principes ont été appliqués de façon uniforme par toutes les entités du Groupe.

Les comptes annuels consolidés sont préparés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012. Ils sont présentés avant l'affectation du résultat qui sera proposée lors de l'Assemblée Générale annuelle, et les dividendes sont par conséquent comptabilisés en tant que dettes pendant l'exercice au cours duquel ils sont déclarés.

(a) Principes de consolidation

Filiales

Les filiales du Groupe sont les entités contrôlées par Rosier SA, ce qui est le cas lorsque la Société détient plus de 50% du capital.

Les filiales contrôlées directement par la Société sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Le contrôle est généralement établi lorsque la Société détient le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages des activités de la filiale.

Pour déterminer si ce contrôle existe ou non, il est tenu compte des droits de vote potentiels exercables ou convertibles à ce moment précis.

Les comptes des filiales sont repris dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle par le Groupe débute et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50 % des droits de vote d'une entité.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée et jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin. Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant toute participation à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Transactions éliminées

L'ensemble des soldes et opérations intragroupe et des profits et pertes latents sur des transactions entre sociétés du Groupe et les sociétés associées sont éliminés.

(b) Monnaies étrangères

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions réalisées en devises sont converties en Euro au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change à cette date et la différence de change qui en résulte est enregistrée en résultat dans la rubrique de l'état consolidé du résultat global à laquelle la différence de change se rapporte.

Les actifs et passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaie étrangère restent convertis aux taux de change constaté à la date de la transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs, passifs, charges et produits des activités à l'étranger sont en Euro et ne font par conséquent pas l'objet d'une conversion.

(c) Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des cours de change de devises.

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés est enregistrée en résultat dans la rubrique de l'état consolidé du résultat global à laquelle l'instrument financier se rapporte.

La juste valeur des contrats de change à terme repose sur leur prix de cotation reçue des banques, s'il est disponible. Si aucun prix de cotation n'est disponible, la juste valeur est estimée en actualisant la différence entre le prix forward contractuel et le prix forward actuel pour l'échéance résiduelle du contrat, en utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat) ajusté du risque de crédit.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

(d) Ecart d'acquisition

Tous les regroupements d'entreprises sont traités en utilisant la méthode de l'acquisition.

L'écart d'acquisition résulte de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Il se définit comme la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels assumés à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

L'écart d'acquisition négatif résultant d'une acquisition est comptabilisé directement en résultat. Les frais d'acquisition encourus dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat.

(e) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilité, soit généralement 10 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en résultat.

Les frais de développement sont portés à l'état consolidé de la situation financière si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif sinon ils sont portés en résultat. Les frais relatifs à REACH sont portés à l'actif de l'état consolidé de la situation financière et amortis de manière linéaire sur 12 ans.

(f) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de cet élément iront au Groupe et si son coût peut être estimé de façon fiable.

Ce principe de comptabilisation s'applique aux coûts encourus initialement pour acquérir une immobilisation corporelle et aux coûts encourus ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

Les coûts d'entretien et de réparation couvrant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

Le coût comprend tous les coûts directs et toutes les dépenses encourues pour mettre l'actif en place et en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour l'incorporation au coût de cet actif des coûts d'emprunt est postérieure au 1^{er} janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait directement en charge tous les coûts d'emprunt.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire selon les durées d'utilité suivantes :

Terrains	non amorti
Constructions et immeubles industriels	20 - 30 ans
Installations, machines et outillages	5 - 10 ans
Mobilier et matériel roulant	3 - 10 ans

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir du moment où elles sont installées et prêtes à être utilisées. Lorsque des composants d'immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de reporting et ajustées si nécessaire.

(g) Actifs financiers

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués initialement à leur juste valeur. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur.

Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisés en capitaux propres est transféré en résultat.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de la situation financière si et seulement si le Groupe a juridiquement le droit de compenser les montants et l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

(h) Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition ou, si celle-ci lui est inférieure, à leur valeur nette de réalisation.

Le coût des produits finis comprend les coûts des matières premières et de main d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de coûts indirects de production. Cette quote-part est validée annuellement sur base des données réelles du dernier exercice clôturé.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

(i) Créances commerciales et autres dettes

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale, diminuée des pertes de valeur nécessaires pour les montants considérés comme non recouvrables par le Groupe.

A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances douteuses est faite sur base de tous les montants arriérés et sur base de tout autre élément objectif démontrant que le Groupe ne sera pas en mesure de récupérer intégralement toutes les créances comptabilisées.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

(j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts à vue ; les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance initiale de trois mois au maximum et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

(k) Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs non financiers du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication qu'il a subi une perte de valeur. Si une telle indication se présente, la valeur recouvrable est estimée. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat quand la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés avec un taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à son UGT.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre des UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT (d'un groupe d'UGT), puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT (du groupe d'UGT) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT (du groupe d'UGT).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(l) Capitaux propres

Jusqu'à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires, les dividendes proposés par le Conseil d'Administration sont repris dans les capitaux propres consolidés et sont ensuite comptabilisés en tant que passifs à partir du moment où ils ont été déclarés.

(m) Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour clôturer l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ce passif. L'effet de la désactualisation est comptabilisé dans les charges financières.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Restructurations

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. Ce type de provision est évalué à la valeur actualisée du plus petit montant entre le coût estimé de toute indemnisation ou pénalité découlant du défaut d'exécution ou le coût net attendu en cas d'exécution du contrat.

(n) Avantages du personnel

Les salariés de la Société et de ses filiales bénéficient de régimes de retraite.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la même monnaie que le paiement des prestations ; les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout avantage économique disponible sous forme de remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime. Toutes les exigences de financement minimal qui s'appliquent aux régimes du Groupe sont prises en compte pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques. Un avantage économique est disponible pour le Groupe s'il est réalisable pendant la durée de vie du plan, ou aux dates de règlement des passifs du plan.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le Groupe comptabilise en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

Le Groupe comptabilise des gains et pertes au titre de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestation définie au moment où la réduction ou la liquidation se produit. Le gain ou la perte sur la réduction comprend tout changement de la juste valeur des actifs du régime et tout changement de la valeur actuelle de l'obligation au titre du régime en résultant, ainsi que tout écart actuariel et coût du service passé correspondants qui n'ont pas été comptabilisés antérieurement.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires.

Les cotisations versées à des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel sur les périodes sur lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel.

Les avantages en cas de décès ou d'invalidité attribués au personnel sont couverts par des polices d'assurance externes dont les primes sont payées mensuellement et portées en résultat.

Provision pour retraite anticipée

Les salariés de la Société peuvent bénéficier de plusieurs systèmes de régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) :

- **Dès 58 ans** pour ceux qui totalisent 35 ans de carrière dont 5/7 ans de métier lourd dans les 10/15 dernières années
- **Dès 58 ans** pour les ouvriers qui comptent au moins 40 ans de carrière professionnelle
- **Dès 56 ans** par la convention collective de travail conclue au sein de l'Industrie Chimique avec 40 années de carrière.

Un complément est payé au salarié mensuellement lorsque celui-ci bénéficie de la retraite anticipée.

La provision pour retraite anticipée est calculée de manière actuarielle à partir de la valeur actuelle des compléments de retraite anticipée futurs sur base des prépensions en cours dès la notification officielle du départ du salarié, mais aussi des prépensions à venir pour la population de salariés qui fera, selon toute probabilité, usage de cette possibilité de retraite anticipée.

(o) Produits d'exploitation

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que des avantages futurs iront à l'entité et que l'on peut évaluer ces avantages de façon fiable. Les produits sont enregistrées nettes des taxes et des rabais, remises et ristournes.

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés en résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable et que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens.

Les transferts des risques et avantages sont appréciés en fonction des termes spécifiques des contrats de vente.

(p) Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements versés dans le cadre de locations simples sont comptabilisés en charge sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

(q) Produits financiers

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts sur les placements de trésorerie.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans la mesure où ils ont été acquis et compte tenu du temps écoulé.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

(r) Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts sur les prêts obtenus. Toutes les charges financières sont comptabilisées à la date à laquelle elles sont encourues.

(s) Impôts

Les impôts sur le résultat de la période comprennent les impôts courants et les impôts différés.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays où le Groupe opère.

L'impôt différé est calculé sur les différences temporelles entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers.

L'impôt différé est comptabilisé au taux d'imposition dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et si ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité d'imposition, et sur la même entité taxable.

Les actifs d'impôt différé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable que le bénéfice imposable correspondant sera disponible.

(t) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui exerce des activités à partir desquelles il est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe.

Les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières isolées sont disponibles, sont régulièrement revus par la direction du Groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocations de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance.

(u) Actifs et passifs éventuels

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les comptes annuels consolidés, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils donnent lieu, lorsqu'ils sont significatifs, à une information dans les annexes sauf si la possibilité d'une perte est faible. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés mais sont présentés dans les annexes, lorsqu'ils sont significatifs et que l'entrée d'avantages économiques est probable.

(v) Evènements postérieurs à la date de clôture

Les évènements survenant après la date de clôture qui fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture (événements donnant lieu à des ajustements) sont reflétés dans les états financiers consolidés.

Les évènements survenant après la date de clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les annexes desdits états lorsqu'ils sont significatifs.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

(w) Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base et dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

(x) Détermination de la juste valeur

La juste valeur des contrats de change à terme repose sur leur prix de cotation reçue des banques, s'il est disponible. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables. Si aucun prix de cotation n'est disponible, la juste valeur est estimée en actualisant la différence entre le prix forward contractuel et le prix forward actuel pour l'échéance résiduelle du contrat, en utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat) ajusté du risque de crédit.

(y) Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2012 et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés.

- **Amendements à l'IFRS 1 :** « Prêts gouvernementaux »
- **Amendements à l'IFRS 7 :** « Informations à fournir - Compensation des actifs / passifs financiers »
- **Amendements à l'IAS 32 :** « Compensation des actifs / passifs financiers »
- **IFRS 9** « Instruments financiers »
- **IFRS 10** « États financiers consolidés »
- **IFRS 11** « Partenariats »
- **IFRS 12** « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »
- **IFRS 13** « Évaluation de la juste valeur »
- **IAS 27** « États financiers individuels »
- **IAS 28** « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Aucun de ces textes ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

4. Acquisition de filiale

En date du 20 décembre 2012, la Société a pris le contrôle de la société Union pour le Négoce en Produits chimiques SA, une société dont l'objet est la commercialisation de fertilisants minéraux. Cette acquisition n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés.

5. Gestion du capital

Il n'existe pas de politique définie pour l'affectation du résultat. Cependant, le dividende distribué chaque année tient compte des résultats, de la situation financière et des perspectives de la Société et de ses filiales.

Il n'y a pas eu de changement durant l'année dans l'approche du Groupe au niveau de la gestion du capital.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont sujettes à des exigences en capital imposées par l'extérieur.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

6. Description et gestion des risques significatifs

Risques inhérents à l'activité industrielle

Les activités du Groupe, comme celles de toute entreprise du secteur des fertilisants et classée Seveso II seuil haut, engendrent certains risques liés à l'utilisation de produits chimiques, au stockage et au transport des matières premières et des produits finis.

Dans cette optique, le Groupe a souscrit un programme d'assurances pour couvrir les risques industriels inhérents à son activité, ainsi que certains autres risques, en ligne avec les pratiques de l'industrie.

Risques financiers

La politique du Groupe vise à assurer un accès adéquat au crédit ainsi qu'à analyser et à minimiser les risques relatifs à ses créances et aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

a) Risques de taux d'intérêt

Les besoins de financement du Groupe sont couverts par des crédits bancaires à court terme et, depuis le 1^{er} juillet 2009, par le cash pooling belge du groupe TOTAL.

Les crédits à taux flottant, qui sont sujets au risque de variation des flux de trésorerie résultant de la variation des taux d'intérêt, sont minimisés par l'utilisation de crédits sous forme d'avance à taux et à terme fixe d'une durée maximale de trois mois.

Les liquidités excédentaires sont placées sous forme de placements de trésorerie d'une durée maximale de trois mois.

b) Risques liés aux devises étrangères

L'exposition du Groupe aux risques de fluctuations de devises est évaluée suivant les achats (prévus) et les ventes (prévues) libellés en devises autres que l'euro.

La monnaie principale sujette à ce risque est le dollar américain.

Les instruments financiers utilisés pour gérer ces risques sont les contrats de change à terme.

c) Risques de crédit

Le risque de crédit relatif aux créances commerciales envers les tiers est minimisé grâce à une analyse préalable de la solvabilité des débiteurs, à travers une diversification du portefeuille des créances et par la souscription de polices d'assurances ou de garanties bancaires adéquates.

Un Comité de crédit se réunit mensuellement et examine l'état des créances, arrête les limites de crédit des différents débiteurs et, le cas échéant, décide des garanties et mesures à prendre pour limiter les risques.

Dans des cas exceptionnels, le Groupe peut être amené à prendre des risques non totalement couverts. Après analyse, le Comité de crédit peut accepter ce risque et engager la Société dans la limite maximale de EUR 1.000 milliers. Au-delà de cette limite, l'avis du Conseil d'administration de la Société est requis.

d) Risques liés aux matières premières

Dans un marché stable, la plupart des matières premières stratégiques font l'objet de contrats de longue durée avec des prix fixés pour une période déterminée. Dans les autres cas, le Groupe procède à des achats spot basés sur les prix internationaux.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

e) Risques politiques

Rosier évite de prendre des risques commerciaux dans les pays dits à risque. Pour analyser ces risques, Rosier fait appel à diverses sources : assureurs – banques – analystes du Groupe Total.

f) Risques climatiques

Rosier, réalisant des opérations dans plus de 100 pays à travers le monde, n'est pas directement concerné par des risques climatiques au quotidien.

7. Information sectorielle

Le Groupe est essentiellement actif sur les marchés des fertilisants minéraux et utilise l'ensemble de ses outils de production à la fabrication de divers types d'engrais sous différentes formes.

Etant donné les caractéristiques économiques similaires de ces engrains, et leurs similitudes tant au point de vue de la nature des produits, des procédés de fabrication, des types de clients auxquels sont destinés ces produits, ainsi que des méthodes utilisées pour les distribuer, le Groupe gère et analyse la performance de ses produits de manière intégrée.

Le Groupe ne présente donc qu'un seul niveau d'information sectorielle : les fertilisants.

L'information par site d'exploitation est la suivante :

En milliers d'EUR	2012				
	Belgique	Pays-Bas	France	Eliminations	Consolidé
Ventes externes	115.664	156.791	5.916		278.372
Ventes inter-secteurs	23.152	12.225	11	-35.388	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	1.861	976	419		3.256
Résultat financier net	1.149	-173	-1	-1.200	-225
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	-14	-	-		-14
Impôts sur le résultat	-391	-218	-141		-749
Résultat de la période	2.605	585	277	-1.200	2.268
Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation	87.402	65.184	3.620	-28.599	127.607
Dépenses brutes d'investissements	2.987	2.288	76		5.351
Amortissements et dépréciations	2.374	2.004	62		4.440

Notes aux Etats Financiers Consolidés

En milliers d'EUR	2011*				
	Belgique	Pays-Bas	France	Elimi-nations	Consolidé
Ventes externes	127.826	131.477	6.182		265.485
Ventes inter-secteurs	5.277	10.192	9	-15.477	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	5.147	3.829	601		9.578
Résultat financier net	948	-300	7	-1.150	-495
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	-7	-	-		-7
Impôts sur le résultat	-1.477	-826	-206		-2.509
Résultat de la période	4.611	2.704	402	-1.150	6.567
Total de l'état de la situation financière par site d'exploitation	83.932	52.555	3.361	-22.445	117.403
Dépenses brutes d'investissements	2.398	2.674	35		5.107
Amortissements et dépréciations	2.243	1.691	59		3.993

*Données retraitées afin de refléter le changement de principes comptables relatifs à la présentation des gains et pertes de change (Note 3)

Les produits sectoriels sont déterminés sur base de la localisation géographique des clients :

	2012	2011
Europe	51%	66%
Asie	7%	7%
Amérique	10%	5%
Océanie	8%	9%
Afrique	23%	13%

Détail de l'Europe	2012	2011
Belgique	13%	13%
France	52%	59%
Allemagne	13%	10%
Pays-Bas	6%	5%
Autre Europe	15%	12%

Il n'y a pas de client représentant 10% des produits du Groupe.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

8. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'EUR	2012	2011
Plus-values sur ventes d'immobilisations	384	223
Refacturations diverses	820	808
Redevances	55	44
Loyers	40	50
Remboursements assurances	26	14
Autres	106	1.012
Total des autres produits d'exploitation	1.431	2.151

Les refacturations diverses et la rubrique « autres » comprennent notamment la refacturation de frais à une tierce partie présente sur le site de Rosier Nederland.

En 2011, la rubrique « Autres » comprend également un montant de EUR 850 milliers relatif à la clôture d'un vieux litige au bénéfice de Rosier Nederland.

En milliers d'EUR	2012	2011
Taxes d'exploitation	200	239
Précompte immobilier	223	217
Sécurité	25	38
Moins-values sur ventes d'immobilisations	2	-
Autres	387	369
Total des autres charges d'exploitation	837	863

9. Frais de développement

Les frais de développement encourus par le Groupe ne répondant pas aux critères de capitalisation prévus par les normes comptables internationales (IFRS) sont comptabilisés en résultat (EUR 397 milliers en 2012 et EUR 356 milliers en 2011).

Notes aux Etats Financiers Consolidés

10. Frais de personnel

En milliers d'EUR	2012	2011
Charges salariales	11.118	10.534
Cotisations à la sécurité sociale	2.456	2.272
Contributions aux régimes de pension à cotisations définies	1.096	1.003
Charges au titre de régime à prestations définies	81	44
Dépenses en matière d'avantages pour retraite anticipée	55	87
Autres frais de personnel	660	597
Total des frais de personnel	15.467	14.537
EFFECTIFS EN PERSONNEL À LA DATE DE CLÔTURE :		
Rosier	123	129
Rosier Nederland	112	109
Rosier France	7	7
TOTAL	242	245

11. Résultat financier

En milliers d'EUR	2012	2011*
Produits d'intérêts de trésorerie et équivalents de trésorerie	1	2
Intérêts facturés aux clients	12	7
Autres	62	-
Total des produits financiers	75	9
Charges d'intérêts sur emprunts	247	448
Frais de banque	52	56
Total des charges financières	299	504

*Données retraitées afin de refléter le changement de principes comptables relatifs à la présentation des gains et pertes de change (Note 3)

Notes aux Etats Financiers Consolidés

12. Impôts

Impôts sur le résultat de la période

En milliers d'EUR	2012	2011
Charges d'impôt courant	560	1.431
Charges d'impôt différé	189	1.078
Total des impôts sur le résultat de la période	749	2.509

En milliers d'EUR	2012	2011
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF		
Résultat avant impôts	3.017	9.076
Impôts sur le résultat	749	2.509
Taux d'impôt effectif	24,8%	27,6%

RAPPROCHEMENT ENTRE LE TAUX D'IMPÔT EFFECTIF ET LES TAUX D'IMPÔT APPLICABLES				
Résultat avant impôts	3.017		9.076	
Impôts théoriques sur le résultat	1.025	33,99%	3.085	33,99%
Dépenses non admises	88	2,93%	77	0,85%
Intérêts notionnels	-305	-10,11%	-316	-3,48%
Autres ajustements d'impôts	-1	-0,02%	-16	-0,17%
Différence de taux d'imposition étranger	-59	-1,96%	-321	-3,54%
Total des impôts sur le résultat de la période	749	24,8%	2.509	27,6%

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Impôts sur les autres éléments du résultat global

En milliers d'EUR	2012	Avant impôts	(Charge) / produit d'impôts	Net d'impôts
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies		-367	98	-269
Total des impôts sur les autres éléments du résultat global		-367	98	-269
En milliers d'EUR	2011			
Gains (pertes) actuariels des régimes de pension à prestations définies		54	-14	40
Total des impôts sur les autres éléments du résultat global		54	-14	40

Notes aux Etats Financiers Consolidés

13. Immobilisations incorporelles

En milliers d'EUR	REACH	Autres	Total
COÛT D'ACQUISITION			
Au 1 ^{er} janvier 2011	561	26	586
Acquisitions	1	1	2
Cessions	-6	-5	-11
Au 31 décembre 2011	556	21	577
AMORTISSEMENTS			
Au 1 ^{er} janvier 2011	-6	-14	-20
Amortissements	-47	-2	-48
Cessions	-	5	5
Au 31 décembre 2011	-53	-10	-63
VALEUR COMPTABLE au 31 décembre 2011	503	11	514
COÛT D'ACQUISITION			
Au 1 ^{er} janvier 2012	556	21	577
Acquisitions	-	-	-
Cessions	-	-3	-3
Au 31 décembre 2012	556	18	574
AMORTISSEMENTS			
Au 1 ^{er} janvier 2012	-53	-10	-63
Amortissements	-47	-2	-49
Cessions	-	2	2
Au 31 décembre 2012	-100	-9	-109
VALEUR COMPTABLE au 31 décembre 2012	456	9	465

Au 31 décembre 2012, le Groupe n'a pas d'engagements d'acquisitions d'immobilisations incorporelles (idem au 31 décembre 2011).

Les immobilisations incorporelles ne sont grevées d'aucune sûreté ni d'aucune hypothèque.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

14. Immobilisations corporelles

En milliers d'EUR	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
COÛT D'ACQUISITION						
Au 1 ^{er} janvier 2011	25.807	51.663	4.908	1.630	703	84.711
Acquisitions	2.037	3.627	802	-1.502	141	5.105
Cessions	-	-326	-493	-	-29	-847
Au 31 décembre 2011	27.843	54.964	5.217	128	815	88.968
AMORTISSEMENTS						
Au 1 ^{er} janvier 2011	-18.633	-45.161	-4.124	-	-348	-68.265
Amortissements	-802	-2.565	-504	-	-74	-3.945
Cessions	-	355	478	-	25	858
Au 31 décembre 2011	-19.434	-47.370	-4.151	-	-397	-71.352
VALEUR COMPTABLE Au 31 décembre 2011	8.409	7.594	1.067	128	419	17.616
COÛT D'ACQUISITION						
Au 1 ^{er} janvier 2012	27.843	54.964	5.217	128	815	88.968
Acquisitions	2.152	2.451	208	502	38	5.351
Cessions	-108	-23	-212	-	-	-343
Au 31 décembre 2012	29.888	57.392	5.213	630	853	93.976
AMORTISSEMENTS						
Au 1 ^{er} janvier 2012	-19.434	-47.370	-4.151	-	-397	-71.352
Amortissements	-1.011	-2.821	-476	-	-83	-4.391
Cessions	80	23	212	-	-	314
Au 31 décembre 2012	-20.366	-50.169	-4.415	-	-480	-75.429
VALEUR COMPTABLE Au 31 décembre 2012	9.522	7.224	798	630	374	18.547

Au 31 décembre 2012, le Groupe a des engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de EUR 1.396 milliers (au 31 décembre 2011 : EUR 466 milliers).

Les immobilisations corporelles ne sont grevées d'aucune sûreté ni d'aucune hypothèque.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

15. Participations dans des sociétés mises en équivalence

ROSIER possédait une participation de 30% dans la société Northern Shipping Bulk Blending (« NSBB ») à Anvers. L'activité de NSBB consistait en la location de matériel destiné à la fabrication d'engrais par mélange.

Les actionnaires de cette société ont décidé, en date du 28 décembre 2012, de liquider la société vu sa faible activité et le manque de perspectives.

En milliers d'EUR	2012	2011
Chiffre d'affaires	10	9
Résultat de la période	-47	-23
Cash-flow	-44	-17
Fonds propres	268	315
Total passifs courants	-	2
Total actifs	268	318
Total actifs courants	268	305
Total actifs non courants	-	13

En milliers d'EUR	2012	2011
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier	94	102
Mutations de la période :		
• Résultat de la période	-14	-7
• Cession	-80	-
VALEUR COMPTABLE au 31 décembre	-	94

Notes aux Etats Financiers Consolidés

16. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés portent sur les éléments suivants :

En milliers d'EUR au 31 décembre	ACTIF		PASSIF		NET	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Immobilisations corporelles	715	715	-	-	715	715
Stocks	-	-	-161	-178	-161	-178
Avantages du personnel	433	322	-	-	433	322
Pertes fiscales reportées récupérables	690	908	-	-	690	908
Actifs / (passifs) d'impôts différés	1.838	1.945	-161	-178	1.677	1.767
Compensation entre actifs et passifs	-161	-178	161	178	-	-
Actifs / (passifs) d'impôts différés nets	1.677	1.767	-	-	1.677	1.767

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2012 représentant une charge de EUR 90 milliers a été comptabilisé en résultat global total.

ROSIER a reconnu tous les actifs d'impôts différés existants.

17. Avantages du personnel

Régime à prestations définies

Le personnel de Rosier Nederland BV participe à un régime de pension à prestations définies.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les engagements issus de ce régime de pension sont couverts auprès d'une compagnie d'assurance à l'exception de la revalorisation future des droits acquis qui demeure une obligation à charge de Rosier Nederland. En application de la méthode de calcul des unités de crédit projetées, la provision liée à cette obligation est réévaluée à EUR 791 milliers au 31 décembre 2012 (EUR 479 milliers au 31 décembre 2011).

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre :

	2012	2011
Taux d'actualisation	3,25%	4,25%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux de croissance des prestations de retraite	2,00%	2,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

L'évolution de la valeur actuelle des obligations au titre des régimes à prestations définies est résumé comme suit :

En milliers d'EUR	2012	2011
Valeur actuelle des obligations au 1 ^{er} janvier	479	549
Avantages payés & dépenses	-71	-60
Coût des services rendus et coût financier	81	44
Gains et pertes actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	302	-54
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre	791	479

La charge comptabilisée en résultat net est décomposée comme suit :

En milliers d'EUR	2012	2011
Coût des services rendus	47	21
Coût financier	34	23
Résultat de la période	81	44

Cette charge est comptabilisée sous la rubrique "frais de personnel" (voir Note 9)

Prise en compte des écarts actuariels en autres éléments du résultat global	302	-54
Résultat global total de la période	383	-10

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Régime de pension à cotisations définies

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le régime de pension complémentaire à prestations définies dont bénéficient les travailleurs de Rosier Nederland BV, est couvert auprès d'une compagnie d'assurance. Du point de vue de l'entreprise, et en respect des normes comptables internationales (IFRS), ce régime est considéré comme un régime à cotisations définies.

Chez Rosier SA, il existe un régime d'assurance Groupe pour le personnel appartenant avec un rendement minimum garanti à 3,25%.

Ainsi, les contributions du Groupe dans un régime de pension à cotisations définies s'élèvent à EUR 1.096 milliers pour 2012 (2011 : EUR 1.003 milliers). Ces contributions sont comptabilisées sous la rubrique « frais de personnel ».

Le groupe s'attend à contribuer approximativement à hauteur de EUR 1.240 milliers à ce régime de pension en 2013.

Prestations de retraite anticipée (prépensions)

En milliers d'EUR	Retraite anticipée
Au 1 ^{er} janvier 2011	679
Dotations	89
Reprises / utilisations	-27
Au 31 décembre 2011	741
Dotations	60
Reprises / utilisations	-38
Gains et pertes actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	65
Total au 31 décembre 2012	829

En complément des prépensions accordées au personnel de Rosier SA dont la provision s'élève à EUR 135 milliers au 31 décembre 2012 (2011 : EUR 147 milliers), une provision dans le cadre de la convention collective de travail relative à l'octroi d'avantages de retraite anticipée, qui s'élève au 31 décembre 2012 à EUR 694 milliers (2011 : EUR 594 milliers), est destinée à couvrir les obligations de retraite anticipée à venir pour la population de salariés qui sera, selon toute probabilité, usage de la possibilité de retraite anticipée qui leur est offerte. La valeur actualisée de la provision est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre	2012	2011
Taux d'actualisation	3,25%	4,25%
Taux d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux de rotation moyen	3,86%	3,90%

Notes aux Etats Financiers Consolidés

18. Stocks

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Matières premières et consommables	13.851	17.721
Produits finis	24.943	22.815
Marchandises	2.093	1.431
Pièces de rechange	1.562	1.203
Total des stocks	42.449	43.170

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Matières premières et consommables	216	221
Produits finis	174	318
Marchandises	37	1
Pièces de rechange	1.673	1.780
Total des réductions de valeur sur stocks	2.101	2.320

Le montant total des achats de matières premières et consommables, marchandises et produits finis s'élève à EUR 220.126 milliers en 2012 (2011 : EUR 217.915 milliers). La variation des stocks représente une diminution de EUR 939 milliers (2011 : EUR 10.524 milliers).

Le mouvement des réductions de valeur sur stocks de matières premières, marchandises et produits finis est le résultat d'utilisation pour un montant de EUR 112 milliers (2011 : EUR 135 milliers). L'évolution de ces réductions de valeur est due aux variations de prix des matières premières et produits finis sur le marché.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

19. Crées commerciales et autres créances

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Crées commerciales	57.143	48.352
Crées envers les parties liées	3.442	2.660
Pertes de valeur ⁽¹⁾	-1.417	-1.337
Total des crées commerciales	59.168	49.675
(1) Pertes de valeur actées (reprises) pendant la période	80	-150
TVA à recevoir	1.003	868
Autres débiteurs	464	156
Charges à reporter	271	207
Total des autres créances	1.738	1.231

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de change est présentée à la note 28.

20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Valeurs disponibles	3.278	3.196
Total	3.278	3.196

21. Capitaux propres

Le capital social de la Société est de EUR 2.550 milliers. Il est représenté par 255.000 parts sociales sans désignation de valeur. Chaque titre donne droit à une voix. Les actions sont au porteur, nominatives ou dématérialisées. Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Le 21 juin 2012, un dividende brut relatif à l'affectation du résultat de 2011 de EUR 8,00 par action a été mis en distribution pour un montant total de EUR 2.040 milliers. Le dividende relatif à l'affectation du résultat de 2010 et mis en paiement le 24 juin 2011 s'élevait également à EUR 2.040 milliers, soit EUR 8,00 par action.

Pour l'exercice 2012, le Conseil d'Administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2013, la mise en distribution d'un dividende brut de EUR 8,00 par action, payable à partir du 28 juin 2013. Le montant total du dividende proposé s'élève à EUR 2.040 milliers.

Ces états financiers sont présentés avant la répartition bénéficiaire de l'exercice 2012.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Capital social	2.550	2.550
Primes d'émission	198	198
Total du capital social et des primes d'émission	2.748	2.748

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Réserve légale	255	255
Réserves indisponibles	62	62
Réserves immunisées	1.539	1.539
Réserves disponibles	9.499	9.499
Sous Total	11.356	11.356
Résultats reportés	34.579	30.012
Résultat global total de la période	1.999	6.607
Sous Total	36.578	36.619
Total des réserves et résultats reportés	47.934	47.975

22. Résultat par action

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Résultat de la période	2.268	6.567
Nombre d'actions	255.000	255.000
Résultat de base et dilué par action (en EUR)	8,89	25,75

Notes aux Etats Financiers Consolidés

23. Dettes financières

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Autres emprunts	25.126	26.428
Total des dettes financières	25.126	26.428

Dans le cadre de ses opérations et pour faire face à ses engagements, le Groupe est entré en 2009 dans le cash pooling belge du groupe Total (Total Finance Global Services) et y dispose d'une ligne de crédit à hauteur de EUR 30 millions.

Néanmoins, le Groupe dispose toujours de lignes de crédit auprès d'institutions bancaires à hauteur de EUR 20 millions non utilisées au 31 décembre 2012.

La gestion des risques liée aux taux d'intérêt est décrite à la note 28.

24. Provisions

Une provision a été constituée suite à une obligation née en 2012 d'un contrôle du Ministère de l'Infrastructure et Environnement néerlandais demandant de démanteler une installation qui n'est plus utilisée sur le site de Rosier Nederland.

La provision correspond à la meilleure estimation des frais à engendrer pour ce démantèlement.

En milliers d'EUR	
Au 1 ^{er} janvier 2012	-
Dotations	260
Reprises / utilisations	-
Total au 31 décembre 2012	260

25. Autres dettes

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Rémunérations et charges sociales	2.650	2.566
TVA et autres taxes à payer	524	503
Autres dettes	347	172
Produits à reporter	1.401	1.012
Total des autres dettes	4.923	4.252

Notes aux Etats Financiers Consolidés

26. Droits et engagements hors bilan

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Garanties envers les douanes et accises	140	140
Garantie envers la Région Wallonne	75	75
Garantie de bonne exécution de livraison	-	244
Total des garanties et engagements	215	459

En septembre 2011, la Société a contracté un contrat d'approvisionnement en gaz pour une période de 1 an (01/08/2012-01/08/2013). Ce contrat prévoit une quantité minimale d'achat de 42.000 MWh avec des indemnités en cas d'achats inférieurs à ce seuil. Ce contrat offre la possibilité de fixer le prix futur du gaz ce dont la société a profité en 2012. Au 31 décembre 2012, la Société a des couvertures sur le prix futur du gaz pour un total de 38.000 MWh.

Tel que prescrit par l'exemption pour utilisation propre, cette couverture n'est pas traitée comme un instrument financier.

27. Litiges

Aucun litige important n'est en cours à la date de clôture des états financiers.

28. Instruments financiers

Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était comme suit :

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Créances commerciales et autres créances	60.906	50.991
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.278	3.196
Total	64.184	54.187

Notes aux Etats Financiers Consolidés

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances commerciales par région géographique était la suivante :

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Belgique	4.578	3.596
Autres Europe	31.711	28.997
Reste du monde	22.879	17.081
Total	59.168	49.675

Le client le plus important du Groupe ayant des créances commerciales au 31 décembre 2012 est un client africain ; cette créance s'élève à EUR 9.368 milliers couverte par un crédit documentaire irrévocable et confirmé.

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012		2011	
	Brut	Pertes de valeur	Brut	Pertes de valeur
Pas encore échu	55.326	-	46.213	-
Echu 0 - 120 jours	2.892	-	2.599	-
Echu 121 - 365 jours	457	175	974	129
Echu depuis plus d'un an	1.911	1.242	1.227	1.208
Total	60.585	1.417	51.012	1.337

Risque de liquidité

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012				
	Valeur nette comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	25.126	25.126	25.126	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	49.919	49.919	49.919	-	-
Total	75.045	75.045	75.045	-	-

Notes aux Etats Financiers Consolidés

En milliers d'EUR au 31 décembre	2011				
	Valeur nette comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	26.428	26.428	26.428	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	39.032	39.032	39.032	-	-
Total	65.460	65.460	65.460	-	-

Risque de change

Exposition

L'exposition du Groupe face aux fluctuations des devises (principalement le dollar américain), calculée sur base des montants nominaux, se présente comme suit :

En milliers de devise	2012 USD	2011 USD
Actifs commerciaux	14.357	12.735
Passifs commerciaux	-10.107	-4.470
Exposition brute sur l'état de la situation financière	4.249	8.265
Ventes prévisionnelles du prochain mois	874	1.158
Achats prévisionnels du prochain mois	-1.678	-6.661
Exposition brute	-804	-5.503
Contrats de change à terme (Achats)	17.341	10.481
Contrats de change à terme (Ventes)	-20.098	-10.634
Exposition nette sur l'état de la situation financière	687	2.609

Afin de gérer les risques de change sur les achats et ventes en devises étrangères, le Groupe recourt à des contrats de change à terme.

La position en devises est couverte régulièrement en fonction des prévisions des flux entrants et sortants. Compte tenu de la volatilité des devises, des différences de change peuvent apparaître au cours de ces périodes.

La politique du Groupe relative à la gestion des risques interdit l'utilisation des instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Les contrats de change à terme constituent des couvertures économiques mais ne satisfont pas aux critères stricts de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39 - Instruments financiers: comptabilisation et évaluation ; ils sont traités au point de vue comptable comme des actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur, les variations de valeur étant portées en résultat.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

En milliers de devise	2012	2011
Contrats de change à terme (Achats) - en USD	17.341	10.481
Juste valeur au 31/12/2012 - en EUR	-188	283
Contrats de change à terme (Ventes) - en USD	-20.098	-10.634
Juste valeur au 31/12/2012 - en EUR	168	-333

Les évaluations de juste valeur des instruments financiers sont communiquées par les institutions bancaires auprès desquelles ils ont été négociés.

Taux de change

Les taux de change suivant furent d'application au cours de la période :

EUR	Taux moyen		Taux à la date de clôture	
	2012	2011	2012	2011
USD	1,2845	1,3917	1,3194	1,2939

Analyse de sensibilité

Risque transactionnel

Le risque transactionnel afférent aux monnaies étrangères concerne les positions ouvertes en dollar US. Sur base de la volatilité moyenne du dollar US face à l'euro pendant l'exercice écoulé, nous avons procédé à une évaluation raisonnable d'une variance possible du taux du dollar américain vis-à-vis de l'euro.

Si l'euro avait accusé une hausse/baisse de 10% vis-à-vis du dollar US et que toutes les autres variables étaient restées à un niveau constant, le résultat sur la position ouverte aurait été inférieure/supérieure de EUR 180 milliers, vu la créance nette en dollar US au 31 décembre 2012 (par contre la position ouverte aurait été inférieure/supérieure de EUR 481 milliers au 31 décembre 2011).

Risque de conversion

Au 31 décembre 2012, les risques de conversion ne sont pas considérés comme significatifs pour le Groupe, toutes les sociétés consolidées étant établies dans la zone euro.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Risque de taux d'intérêt

Sensibilité aux taux d'intérêts

Au 31 décembre 2012, 100% de l'encours des dettes financières avait un taux d'intérêt variable en raison du caractère temporaire des besoins de financement (voir note 22). Un changement de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture, aurait contribué à une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants ci-après. L'analyse a été effectuée en supposant que toutes autres variables restent constantes. La même analyse a été effectuée en 2011.

En milliers d'EUR	2012		2011	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Dettes financières à taux flottant	-251	251	-264	264
Total	-251	251	-264	264

29. Paiements au titre de contrats de location simple

En milliers d'EUR au 31 décembre	2012	2011
Echéant dans l'année	245	245
A plus d'un an et cinq ans au plus	236	342
Total des contrats de location simple	481	587

La durée maximale des contrats de location est fixée à 5 ans. Le paiement s'effectue mensuellement sur base contractuelle. Ces locations concernent des voitures, du matériel industriel ainsi que du matériel de bureau. La charge pour 2012 s'élève à EUR 245 milliers (2011 : EUR 273 milliers).

Notes aux Etats Financiers Consolidés

30. Parties liées

Transactions avec les sociétés du Groupe Total

Toutes les opérations entre le Groupe et les sociétés du groupe Total, lesquelles relèvent de flux commerciaux courants, s'effectuent aux conditions normales du marché.

Les transactions commerciales avec les parties liées sont détaillées ci-dessous :

En milliers d'EUR	2012	2011
Achats de matières premières	20.567	18.459
Achats de produits finis	20	20
Achats de services et biens divers	130	338
Dettes commerciales	3.019	3.487
Ventes de produits finis	11.765	9.501
Créances commerciales	3.442	2.660

Les transactions financières avec les parties liées sont détaillées ci-dessous :

En milliers d'EUR	2012	2011
Dividendes payés aux actionnaires	1.160	1.160
Dettes financières	25.126	26.428
Intérêts payés	219	419

Rémunérations des administrateurs

Les administrateurs représentant le groupe Total sont des salariés de Total et ne perçoivent pas de rémunération de la Société. Le montant des jetons de présence octroyés par le Groupe s'élève à EUR 36,9 milliers en 2012 (2011 : EUR 33,6 milliers).

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Rémunérations des membres de la direction⁽¹⁾

Les avantages à court terme incluent les rémunérations fixes et variables (y compris les contributions à la sécurité sociale), le leasing des voitures et d'autres avantages si applicables.

En milliers d'EUR	2012	2011
Avantages au personnel à court terme	1.252	1.430
dont rémunérations variables	85	61
Avantages liés à la retraite	95	88
Total	1.347	1.518

(1) Les membres de la direction sont au nombre de 7 (8 en 2011) et représentent les fonctions de direction générale, financière, commerciale et industrielle.

31. Emoluments du Commissaire

Les honoraires concernant les services d'audit et les services y afférents prestés par KPMG Réviseurs d'Entreprises en 2012 s'élèvent à EUR 150,8 milliers (2011 : EUR 159,8 milliers), dont EUR 144,2 milliers (2011 : EUR 152,6 milliers) pour le contrôle annuel et semestriel des états financiers et EUR 6,6 milliers (2011 : EUR 7,2 milliers) pour des services relatés.

Les honoraires rendus par d'autres bureaux du réseau de KPMG en 2012 s'élèvent à EUR 6,8 milliers (2011 : EUR 11,8 milliers) pour des services relatés.

32. Evènements postérieurs à la date de clôture

Le 6 février 2013, le groupe autrichien Boréalis a annoncé avoir fait une offre ferme de rachat de la totalité de la participation majoritaire de 56,86% détenue par le Groupe Total dans le capital social de la Société. Cette offre et concomitante à celle également faite par Boréalis au Groupe Total de rachat de 100% de la société française GPN. Boréalis a précisé que l'acquisition proposée de 56,86% de la Société ne serait réalisée que concomitamment avec l'acquisition par Boréalis de 100% de la société française GPN. Un projet de cession de ces 2 sociétés, soumis aux procédures sociales d'information et / ou consultation, a donc été présenté aux instances représentatives du personnel concernées. L'opération demeurerait par ailleurs conditionnée à l'approbation des autorités compétentes, en particulier celles des autorités de la concurrence territorialement compétentes. En cas d'acquisition du bloc de contrôle, Boréalis a d'ores et déjà annoncé que son offre publique d'acquisition obligatoire, destinée subséquemment aux autres actionnaires de Rosier, serait libellée à un prix unitaire de 211,38 par action Rosier (coupons n°27 et suivants attachés), correspondant à la moyenne pondérée (en fonction du volume) des prix de négociation des actions Rosier pratiqués sur NYSE Euronext Brussels au cours des 30 jours calendaires prenant fin le jour d'annonce de ce projet de rachat. Aucun autre événement susceptible d'influencer de manière significative la situation du Groupe au 31 décembre 2012 n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Notes aux Etats Financiers Consolidés

33. Filiales et entreprises associées

Filiales

Sociétés	% de participation	
	2012	2011
Rosier Nederland, Westkade 38 a – 4551 Sas Van Gent (Pays-Bas)	100%	100%
Rosier France, Z.A. La Courtilière – 62123 Beaumetz-Les-Loges (France)	100%	100%
Union pour le Négoce en Produits Chimiques Grand Vivier,2 - 7911 Buisseval (Belgique)	100%	-

Entreprises associées

Sociétés	% de participation	
	2012	2011
Northern Shipping Bulk Blending, Haven 182 – 2030 Anvers (Belgique)	-	30%



KPMG Réviseurs d'Entreprises
 Avenue du Bourget 40
 1130 Bruxelles
 Belgique

Tél. +32 (0)2 708 43 00
 Fax +32 (0)2 708 43 99
www.kpmg.be

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Rosier SA pour l'exercice clos
 le 31 décembre 2012**

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Rosier SA (« la société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice de clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principes comptables significatifs et d'autres notes explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à EUR 127.607.000 et l'état consolidé du résultat global se solde par un résultat global de l'exercice de EUR 1.999.000.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

KPMG Réviseurs d'Entreprises, a Belgian civil CVBA/SCRL and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International Cooperative ("KPMG International"), a Swiss entity.

Siège social:
 Avenue du Bourget 40
 1130 Bruxelles
 Belgique

KPMG Réviseurs d'Entreprises
 SCRL
 Société civile à forme commerciale
 Numéro d'entreprise 0419122548
 RPM Bruxelles





*Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Rosier SA
pour l'exercice clos le 31 décembre 2012*

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la mention complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde, dans tous ses aspects significatifs, avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'informations manifestement incohérentes par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 28 février 2013

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par



Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises



2012 RAPPORT ANNUEL

Comptes Annuels Abrégés de Rosier SA

Comptes Annuels Abrégés de Rosier SA

Vous trouverez ci-après les états financiers de Rosier SA sous une forme abrégée.

Le commissaire a remis en ce qui concerne les comptes annuels statutaires une attestation sans réserve.

Conformément au Code des Sociétés, le rapport de gestion et les comptes annuels de Rosier SA ainsi que le rapport du commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents peuvent également être obtenus sur simple demande adressée au siège de la société : Rosier SA, route de Grandmetz 11a, 7911 Moustier – Tél. +32 69 87 15 30 – Fax +32 69 87 17 09 et sont consultables via le site www.rosier.eu.

En milliers d'EUR	2012	2011
ACTIF		
Immobilisé net	16.325	15.809
Stocks	22.130	22.483
Créances Commerciales et autres	47.829	42.566
Disponible	429	2.360
TOTAL ACTIF	86.713	83.218
PASSIF		
* Capital	2.550	2.550
* Réerves	32.222	29.453
* Résultat de l'exercice	558	2.770
Fonds propres	35.330	34.772
Provisions	135	147
Dettes financières	25.126	26.428
Dettes commerciales et autres	26.122	21.871
TOTAL PASSIF	86.713	83.218
En milliers d'EUR	2012	2011
Revenus d'exploitation	139.208	134.139
dont : Chiffre d'affaires	137.655	133.063
Autres produits d'exploitation	1.553	1.076
Charges d'exploitation	-138.071	-129.174
Résultat d'exploitation	1.137	4.965
Résultat financier	1.512	897
Résultat exceptionnel	366	172
Résultat avant impôts	3.014	6.034
Impôts sur le résultat	-416	-1.225
Résultat net après impôts	2.598	4.810

Informations Générales



ROSIER SA
Route de Grandmetz 11a
B - 7911 MOUSTIER (Hainaut)
☎ : + 32 69 87 15 30
Fax : + 32 69 87 17 09



ROSIER FRANCE SASU
Z.A. La Courtilière
F - 62123 BEAUMETZ-LES-LOGES
☎ : + 33 3 21 55 61 04
Fax : + 33 3 21 55 30 04



ROSIER NEDERLAND B.V.
Postbus 70
NL - 4550 AB SAS VAN GENT
Westkade 38a
NL - 4551 BV SAS VAN GENT
☎ : + 31 115 45 60 00
Fax : + 31 115 45 16 47

info@rosier.eu
www.rosier.eu



Route de Grandmetz 11a
B - 7911 MOUSTIER
BELGIUM